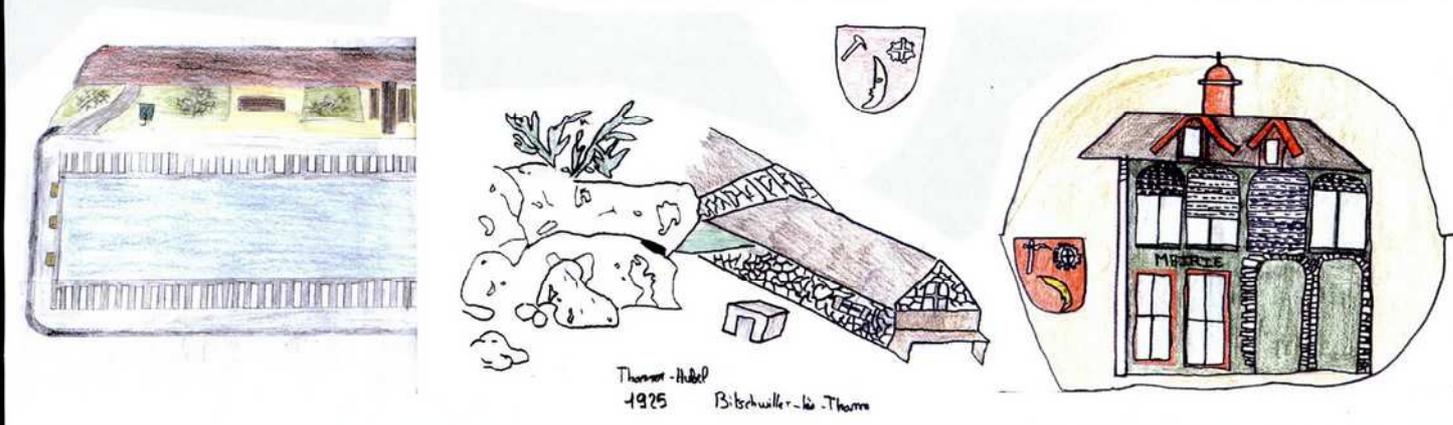


BITSCHWILLER



BITSCHWILLER



Thomson - Hubert
1925 Bitschwiller-lès-Thonn

Sommaire



Le mot du Maire	page 1
Les décisions du Conseil Municipal.....	pages 2 à 4
RN 66	page 5
Bilan 2003.....	pages 6 et 7
Etat civil.....	pages 8 et 9
Ecole élémentaire.....	page 10
Ecole maternelle.....	page 11
Les artisans de Bitschwiller.....	page 12
Travaux 2003.....	page 13
La libération vue du côté allemand.....	pages 14 et 15
Le film de l'année.....	pages 16 et 17
Le GERPLAN	page 18
Présentation des trophées de chasse.....	page 19
Les 80 ans de Monsieur Roger Lutringer.....	page 20
La parole au président : Football-Club.....	page 21
Exposition Guerre 14-18.....	page 22
Des libérateurs à Bitschwiller.....	page 23
L'abri du Baecherkopf.....	page 24
Les munitions.....	page 25
Botanique.....	page 26
Circuits pédestres.....	page 27
Pâques dans notre village.....	page 28
Fêtes de Noël.....	page 29
Le saviez-vous.....	pages 30 à 32
Le calendrier des manifestations 2004.....	3 ^e de couverture



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

7 décembre 1944 – 7 décembre 2004 : dans quelques mois nous nous souviendrons qu'il y a soixante ans Bitschwiller a recouvré le bien le plus précieux qui soit : la liberté ! Les témoins directs de ces événements sont fort heureusement encore assez nombreux pour nous faire part de leur vécu lors de ces heures tourmentées. Puissent leurs témoignages inciter les plus jeunes générations à tirer les leçons de cette période pas si lointaine que cela où l'Alsace a vécu sous la botte d'une idéologie totalitaire fondée sur l'intolérance, l'oppression, l'exclusion et la haine de l'autre.

Bien entendu, la 35^e édition de notre revue municipale d'information veut aussi vous offrir un reflet fidèle du Bitschwiller d'aujourd'hui et de nos projets pour demain.

En 2003 ont été engagés comme prévu les travaux de transformation de l'ancienne école rue du Pont en Maison des Associations. Ce bâtiment retrouvera bientôt une véritable fonctionnalité mais aussi la pureté et l'élégance de ses lignes architecturales d'origine. Grâce à des travaux de remaniement qui seront effectués simultanément, le préau existant sera rendu accessible depuis l'école maternelle. Je vous laisse le soin de découvrir dans les pages qui suivent les autres réalisations accomplies en 2003 : notamment le projet de rénovation de la voirie et de l'éclairage public des rues du Canal et du Grand'Pré. Ce projet a été concrétisé dans les délais prévus après un dialogue constructif avec les habitants concernés. Je tiens encore à les remercier pour la patience dont ils ont fait preuve lors du déroulement du chantier.

Cette démarche de concertation avec les Bitschwillerois sur les questions ayant trait à leur cadre de vie constitue pour vos élus municipaux une étape incontournable avant la décision définitive qu'ils ont à prendre lorsqu'il s'agit de réaliser un projet communal. Cela sera à nouveau le cas pour la définition du projet de rénovation de la rue de l'Ecole qui sera prochainement mis à l'étude.

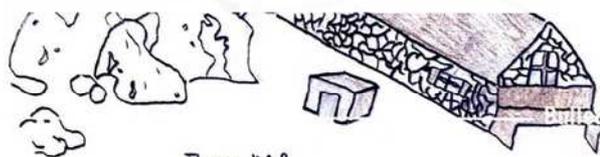
La même démarche de concertation sera pratiquée pour les projets dont la réalisation ne dépend pas de la commune mais sur lesquels le Conseil Municipal est appelé à donner un avis. En 2003, j'ai pris l'initiative d'une concertation à propos des travaux de mise en sécurité de la RN 66 en traversée d'agglomération programmés par la DDE. S'agissant d'aménagements incompatibles avec le niveau actuel du trafic routier, le Conseil Municipal n'a pas hésité à réclamer un réexamen du projet.

Concernant la déviation de la RN 66 proprement dite vous pourrez prendre connaissance un peu plus loin du dossier présenté aux élus de la vallée en octobre 2003. Parmi les variantes évoquées seule celle prévoyant la traversée de la majeure partie de la commune en "tranchée couverte" est compatible avec la position prise de longue date par votre Conseil Municipal qui exige un projet ne provoquant pas de transferts de nuisances à l'intérieur de la commune. Une fois encore nous devons nous battre non seulement pour obtenir des crédits à la hauteur des besoins mais aussi pour que les crédits accordés ne soient pas utilisés ailleurs. Il faut à présent que le consensus envisageable au niveau local soit prolongé par des décisions positives des financeurs. Ceux-ci ne doivent plus pouvoir prendre prétexte d'éventuelles dissensions entre les élus locaux de la vallée pour "botter en touche". **Mer wann jetzt andlig hoffa ass uns d'r Stàät, s'Regionàlràt un's Generàlràt net noch a mohl im Stich lehn, un' ass mer Elsasser oi a wetziga Strooss wart sen !**

Pour conclure j'adresse un grand merci aux élèves de la classe de CM2 de M. Jean-Marie BELLICINI pour leurs beaux dessins. Chacun a représenté le site ou le bâtiment qu'il considère comme particulièrement représentatif de Bitschwiller. Bravo à nos talentueux artistes en herbe dont les œuvres figurent sur la couverture de notre bulletin municipal que je vous invite à découvrir.

Bonne lecture et très cordiales salutations à toutes et à tous,

Pierre WALTER
Maire



Thomas - Hubel
1925 Bitschwiller-lès-Thionville



Les principales décisions prises par le Conseil en 2003 ont été les suivantes :

SÉANCE DU 27 FÉVRIER

- Le maire fait connaître au Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Pays de Thann a opté le 29 septembre 2002 pour la mise en place de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les particuliers et de la redevance spéciale pour les activités professionnelles. A ce titre les communes devront également s'acquitter de cette redevance spéciale pour l'ensemble de leur patrimoine immobilier. Le Conseil accepte la convention proposée par la Communauté de Communes et autorise le maire à signer ladite convention.
- Le Conseil Municipal prend connaissance du bilan de la gestion de la forêt pour l'exercice 2002 et constate que la recette nette est en diminution de 21 % par rapport aux prévisions. Le Conseil approuve ensuite l'état prévisionnel des coupes 2004 pour un montant de recettes brutes HT s'élevant à 123 160 € pour un volume de 3 604 m³ et vote les crédits correspondant aux programmes des travaux d'exploitation pour 85 300 € HT et 74 000 € HT pour les travaux patrimoniaux.
- Le Conseil Municipal prend connaissance des conclusions de l'étude menée par la SESA pour l'aménagement du secteur d'activité du Kerlenbach (Zone SUPER U / WALLISER). Cette étude comporte toutes les hypothèses d'aménagement avec les faisabilités techniques, financières et foncières. Vu les conclusions, le Conseil Municipal décide de ne pas réaliser cette opération.

SÉANCE DU 26 MARS

- Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs de l'exercice 2002 présentés par le maire. Ceux-ci sont arrêtés aux chiffres suivants :

C.A. de la COMMUNE :

Dépenses

Fonctionnement	1 446 470,10 €
Investissement	600 451,20 €

Recettes

Fonctionnement	1 791 131,64 €
Investissement	1 003 145,70 €
Excédent global de clôture (sans restes à réaliser)	747 356,04 €

Restes à réaliser d'investissement

Dépenses	658 375,00 €
Recettes	71 388,90 €
Excédent global de clôture (avec restes à réaliser)	160 369,94 €

C.A. SERVICE CIMETIÈRE :

Dépenses

Fonctionnement	2 390,16 €
----------------	------------

Recettes

Fonctionnement	2 396,01 €
----------------	------------

Excédent global de clôture	5,85 €
----------------------------	--------

- Le Conseil Municipal approuve également les comptes de gestion de Monsieur le Trésorier de Thann qui sont en tous points conformes aux comptes administratifs du Maire.
- Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les budgets primitifs de l'exercice 2003, à savoir :

BUDGET DE LA COMMUNE

Dépenses

Fonctionnement	1 462 583,00 €
Investissement	1 267 976,94 €

Recettes

Fonctionnement	1 462 583,00 €
Investissement	1 267 976,94 €
Soit un total de	2 730 559,94 €

BUDGET CIMETIÈRE

Dépenses

Fonctionnement	4 000,00 €
----------------	------------

Recettes

Fonctionnement	4 000,00 €
----------------	------------

- Fixation du produit des impôts locaux pour 2003 :

Les taux sont maintenus au niveau de ceux de 2002 soit :

- taxe d'habitation	5,83 %
- foncier bâti	10,39 %
- foncier non bâti	72,15 %
- taxe professionnelle	6,96 %

- Fixation des loyers des logements communaux qui subissent une augmentation de 2 %.

- Le Conseil Municipal décide d'accorder les crédits scolaires suivants :

- Crédits de fonctionnement	
École élémentaire	3 300,00 €
École maternelle	1 928,00 €

- Acquisition de matériel et livres scolaires	
École élémentaire	3 500,00 €
École maternelle	2 000,00 €

- Acquisition d'un ordinateur multimédia pour l'École maternelle

- Le Conseil Municipal est favorable à la suppression des cours du samedi et à leur report de deux mercredis sur trois de 8 heures à 11 heures.

- Le Conseil Municipal a pris connaissance du dossier d'enquête publique sur le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) du bassin versant de la Thur. Le Conseil demande une échelle plus pertinente pour les cartes définissant le

périmètre car l'échelle 1/10 000^e risque d'être source d'erreur. Le Conseil demande en outre que les observations formulées par le public dans le cadre de l'enquête publique fassent l'objet d'un examen attentif.

CONSEIL DU 5 MAI

- Le Conseil Municipal approuve l'avant projet détaillé du projet de restructuration de la maison des associations. Le montant des travaux s'élève à la somme de 699 405,63 € TTC.
- Le Conseil Municipal décide de retenir la CIADE COURTAGE pour l'assurance "Dommages Ouvrage" pour la maison des associations. La prime d'assurance s'élève à la somme de 1 040,61 € TTC.
- Le Conseil Municipal donne son avis sur le projet de mise en sécurité de la RN66 en traversée d'agglomération. Il fait les propositions suivantes :
 1. Elargissement des trottoirs aux endroits où ils sont inexistantes ou trop étroits.
 2. Sécurisation des passages piétons par des îlots centraux "en dur".
 3. Aménagement d'arrêts de bus en dehors de la chaussée dans le sens Thann-Vallée (au droit du secteur industriel sud et à hauteur des Ets Speck Sports).
 4. Sécurisation du virage situé après la place de l'Eglise.
 5. Mise en place de feux de circulation au débouché rue de l'Industrie-rue de la Gare et simplification du fonctionnement des feux situés au droit de la mairie pour une meilleure sécurité des piétons (suppression du feu au débouché rue Joffre, mise à sens unique de cette rue dans le sens entrée jusqu'au carrefour avec la rue de la Gare avec l'aménagement d'un trottoir et mise à sens unique de la rue de l'Ecole et de la rue du Pont).
 6. Aménagement d'un itinéraire cyclable en site propre le long des rues du Chemin de Fer et Longchamp.
 7. Maintien de la bande centrale circulaire en traversée d'agglomération à usage de "tourne-à-gauche". Cette bande permet aussi d'effectuer des travaux et interventions sur les réseaux situés sous la chaussée et les trottoirs sans nécessiter de prévoir une circulation alternée. Cette voie est également utilisée par les secours en cas de besoin.
 8. Rénovation de l'éclairage public rue du Rhin - rue des Vosges.
 9. Mise en place d'un dispositif de contrôle de vitesse automatique dans la commune.

CONSEIL DU 26 JUIN

- Le Conseil Municipal décide de procéder à un appel d'offres ouvert pour les travaux de restructuration de la maison des associations.
- Le Conseil Municipal décide l'achat d'un saxophone pour un montant de 1 200,00 €. Cet instrument sera mis à disposition de l'école de musique.
- Le Conseil Municipal décide de placer à titre temporaire une somme de 213 428,00 € en Bons du Trésor à intérêts précomptés négociables pour une durée de 6 mois.
- Le Conseil Municipal prend connaissance des documents d'enquête publique concernant le projet TRAM-TRAIN et émet ses observations.
- Le Conseil Municipal approuve les modalités de concertation relatives à l'opération "Aménagement de la déviation de la RN66 entre la limite de Willer-sur-Thur et le carrefour du Kerlenbach (SUPER U)".

CONSEIL DU 5 SEPTEMBRE

- Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Thann par l'adjonction de la nouvelle compétence "PETITE ENFANCE ET PERISCOLAIRE" à compter du 1^{er} janvier 2004, mais en la limitant, pour le moment, à la création d'un Relais d'Assistants Maternelles.
- Le Conseil Municipal se prononce en faveur de la création d'un Syndicat Mixte du Pays Thur Doller et autorise la Communauté de Communes du Pays de Thann à y adhérer.
- Le Conseil Municipal sollicite le concours de la Direction Départementale de l'Équipement pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de rénovation des rues du Canal et du Grand'Pré.
- Le Conseil Municipal prend connaissance des rapports de l'exercice 2002 sur le fonctionnement de la Communauté de Communes, sur le prix et la qualité du service du tri sélectif et sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement.

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE

- Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les marchés pour les travaux de restructuration de la maison des associations avec les entreprises suivantes :

N° DE LOT ET DESIGNATION	ENTREPRISES RETENUES PAR LA COMMISSION	MONTANT DE L'OFFRE TTC
N° 1 VRD	SMTM-MADER	51 916,87
N° 2 Démolition / Gros œuvre	FORALEST-MAURUTTO	101 640,45
N° 3 Echafaudage	FREGONESE ET FILS	9 331,00
N° 4 Traitement de charpente	FENNEC SERVICE	6 559,75
N° 5 Pierre de Taille / Enduits	SCHERBERICH	94 410,52
N° 6 Couverture / Zinguerie	PAUL MURER ET FILS	34 868,72
N° 7 Plâtrerie / Cloisons	OLRY CLOISONS	34 940,70
N° 8 Menuiserie ext. PVC	FUCHS ETTERLEN	47 017,99
N° 9 Menuiserie intérieure	MAURICE WALTER	56 634,44
N° 10 Electricité (courants faibles)	SUD ALSACE ELECTRICITE	46 295,84
N° 11 Ascenseur	FELLER INDUSTRIES	20 914,98
N° 12 Sanitaire	FRANCIS BURGUNDER	14 890,20
N° 13 Chauffage	HUG	60 215,01
N° 14 V.M.C.	STIHLE INDUSTRIE	32 348,75
N° 15 Faux-Plafonds	PLATRERIE STEPEC SA	19 308,31
N° 16 Sols collés	SARL PIERRE KLEIN	31 378,55
N° 17 Carrelage / Faïençage	J.P LUTTRINGER	6 995,98
N° 18 Peinture extérieure	ONIMUS	29 737,57

- Le Conseil Municipal approuve le règlement du columbarium nouvellement installé et fixe les tarifs suivants :
 - concession :
 - 1 case pour 15 ans 250,00 €
 - 1 case pour 30 ans 500,00 €
 - forfait pour l'ouverture et la fermeture d'une case 50,00 €

- Jeunes licenciés sportifs 1 377,40 €
- 142 x 9,70 € soit 971,40 €
- Conseil de Fabrique 2 939,19 €
- École de Musique 3 590,00 €
- St Vincent de Paul (Noël 3^e âge) 900,00 €
- St Vincent de Paul (Action sociale) 257,60 €
- Divers
- TOTAL 16 714,19 €**

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE

- Le Conseil Municipal fixe les tarifs suivants pour 2004 :
 - concession au cimetière et taxes funéraires,
 - location du centre culturel et sportif,
 - droit de place au marché,
 - lots communaux,
 - carte de bois,
 - droit de licence des débits de boissons.
- Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :
 - 5 associations à 907,00 € soit 4 535,00 €
 - 3 associations à 390,00 € soit 1 170,00 €
 - 8 associations à 121,70 € soit 973,60 €

- Le Conseil Municipal vote le crédit de fonctionnement du corps local des Sapeurs-Pompiers d'un montant de 5 665,00 €.
- Le Conseil Municipal approuve le programme des travaux pour l'aménagement de la gare et des abords et autorise le maire à signer la convention avec la Région Alsace, la SNCF et la Communauté de Communes du Pays de Thann. La participation de la Commune sera de 18 510,87 €.
- Le Conseil Municipal demande à bénéficier de l'Assistance Technique fournie par la Direction Départementale de l'Équipement du Haut-Rhin et autorise le maire à signer la convention.

Dossier présenté aux maires de la vallée en octobre 2003

A la suite des études et réunions engagées en 2001, le Ministère de l'Équipement avait fixé en 2002 le cadre de l'étude sur la RN 66 à Bitschwiller :

- coût d'objectif : 15 millions d'euros
- délai de l'étude : fin 2003
- scénario de base : utiliser la trouée existante autour de la voie ferrée.

A la demande du Conseil Municipal, se sont ajoutées des variantes techniques comportant des tranchées couvertes.

En octobre 2003, la Direction Départementale de l'Équipement a présenté aux maires de la vallée cinq options pour Bitschwiller autour de la voie de chemin de fer ; voici les trois options les plus significatives :

BITSCHWILLER 3 :

Tranchée couverte autour du croisement de la route Joffre.

BITSCHWILLER 4 :

Tranchée couverte sur la plus grande partie du tracé.

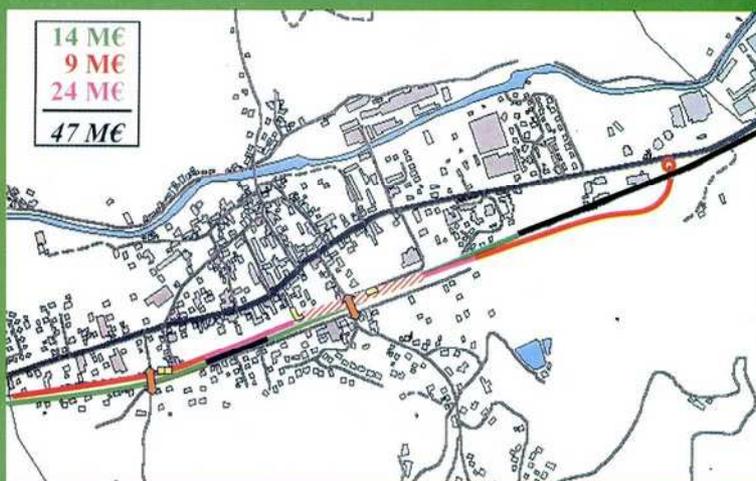
BITSCHWILLER 5 :

Utilisation de la rue du Chemin de Fer et de la rue Longchamp sans tranchée couverte.

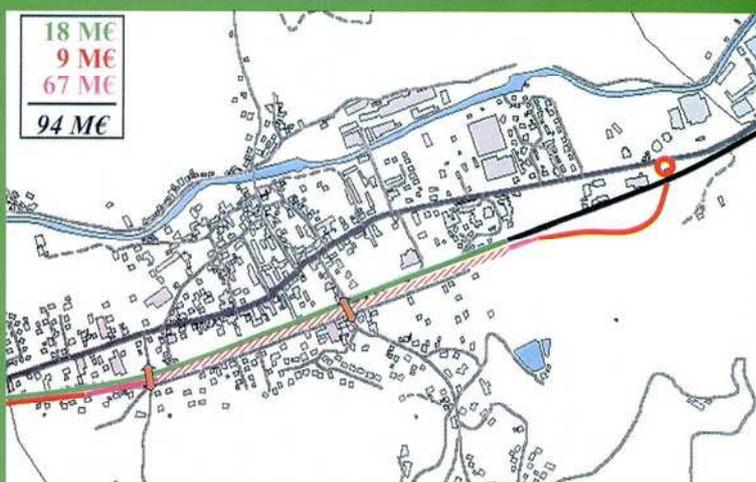
La solution "Bitschwiller 5" est contraire à la demande constante du Conseil Municipal de ne pas accepter une solution entraînant un simple transfert de nuisances à l'intérieur de la Commune.

La solution d'une tranchée couverte nécessite un effort financier supplémentaire de l'État, de la Région Alsace et du Département du Haut-Rhin pour répondre positivement à notre demande de diminution des nuisances.

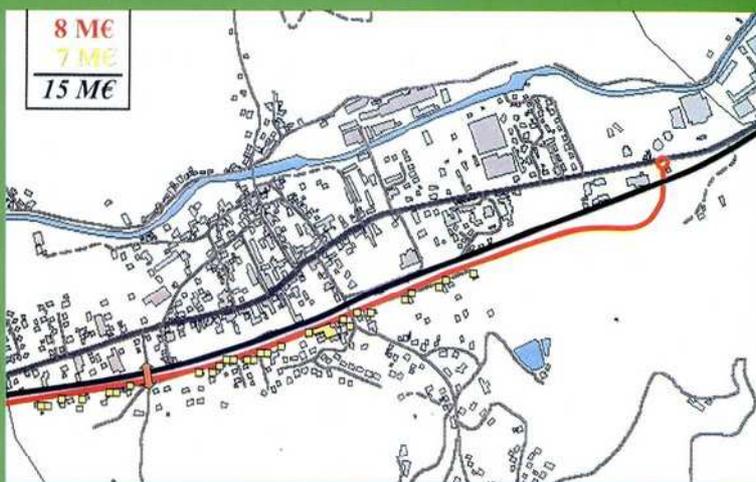
BITSCHWILLER 3



BITSCHWILLER 4



BITSCHWILLER 5



- voie ferrée : maintenue
- voie ferrée : déplacée
- RN66 : déviation à niveau
- RN66 : déviation en trémie
- RN66 : tranchée couverte ou tunnel
- rétablissement des accès
- acquisitions / démolitions de bâtiments

► SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

- Frais d'études	1 002,81
- Acquisitions : * terrain.....	5 676,14
* autre matériel et outillage d'incendie	2 970,90
* matériel de bureau et informatique	2 767,54
* mobilier	3 072,23
* autres	14 443,30
- Gros travaux extérieurs de la mairie.....	12 719,36
- Programme de voirie 2001.....	306,69
- Programme de voirie 2002.....	78 761,35
- Aménagement de la maison de associations.....	76 938,68
- Mise en place de bornes d'incendies.....	7 603,69
- Remplacement des volets à la salle des fêtes.....	3 412,51
- Remplacement du battant de la cloche n° 3	1 473,17
- Mise en place d'un columbarium	28 403,36
- Eclairage public – programme 2003	730,55
- Titres immobilisés	426 856,00
TOTAL	667 138,28

RECETTES

- Fonds de compensation de la T.V.A.	48 179,05
- Taxe Locale d'Equipement	6 704,00
- Excédent d'investissement 2002	402 694,50
- Subvention d'équipement de l'état.....	767,50
- Subvention du Département	21 444,00
- D.G.E.....	9 827,28
- Annulation de frais d'études.....	10 028,10
- Vente de terrain	319,84
- Cession d'immobilisations financières	213 428,00
- Prêts.....	2 094,24
- Dépôts et cautionnements versés	143,30
- Amortissement des immobilisations	10 764,00
- Affectation des résultats de l'exercice 2002	344 661,54
TOTAL	1 071 055,35

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT = 403 917,07

► SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011 - Charges à caractère général.....	313 648,17
012 - Charges de personnel.....	485 064,78
65 - Autres charges de gestion courante	138 255,06
66 - Charges financières.....	625,13
67 - Charges exceptionnelles	213 891,14
68 - Dotation aux amortissements et aux provisions	10 764,00
TOTAL	1 162 248,28

RECETTES

70 - Produits des services, du domaine.....	125 982,79
73 - Impôts et taxes	552 618,86
74 - Dotations, subventions, participations	475 926,14
75 - Autres produits de gestion courante.....	42 466,09
76 - Produits financiers.....	4 715,58
77 - Produits exceptionnels	213 757,84
79 - Transfert de charges	4 181,51
013 - Atténuation de charges	8 835,26
TOTAL	1 428 484,07

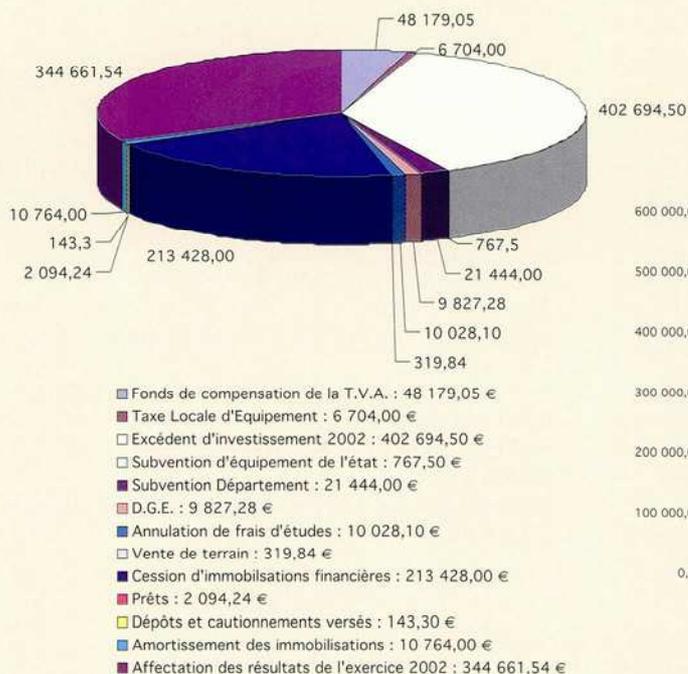
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT = 266 235,79

EXCEDENT GLOBAL SANS RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT = 670 152,86

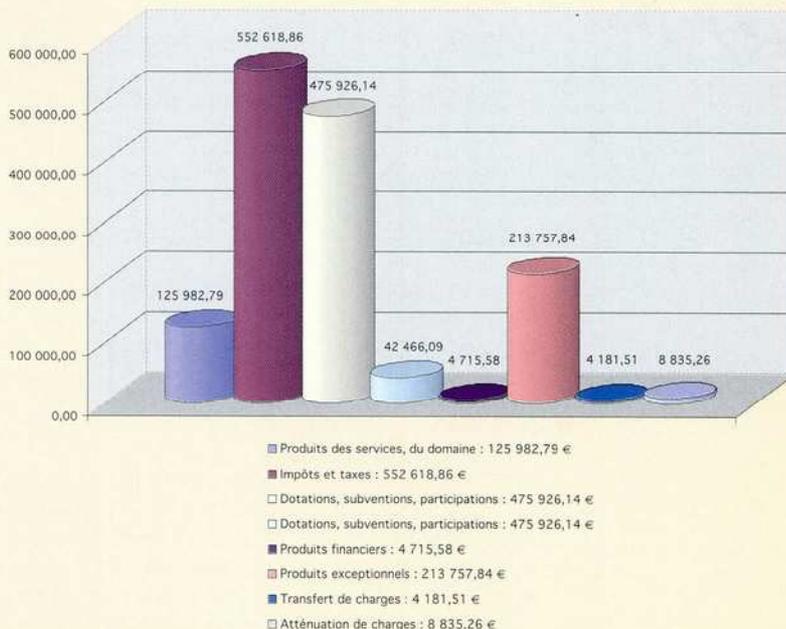
EXCEDENT GLOBAL AVEC RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT = 235 194,83

BILAN 2003 - RECETTES

INVESTISSEMENT : 1 071 055,35

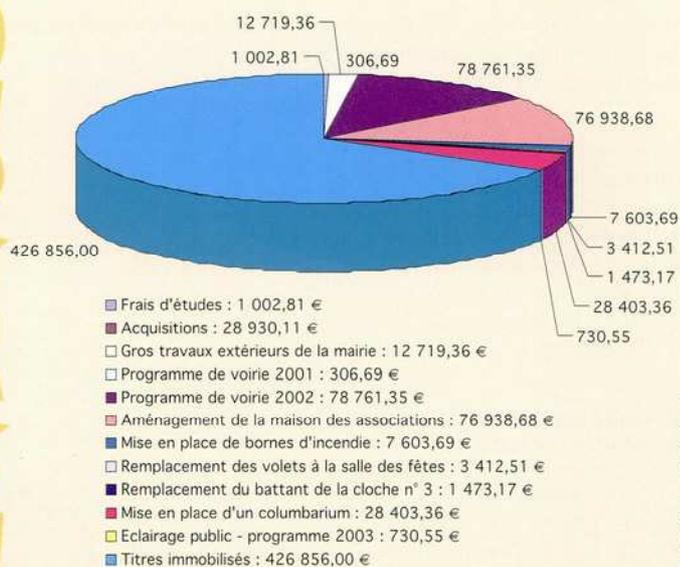


FONCTIONNEMENT : 1 428 484,07

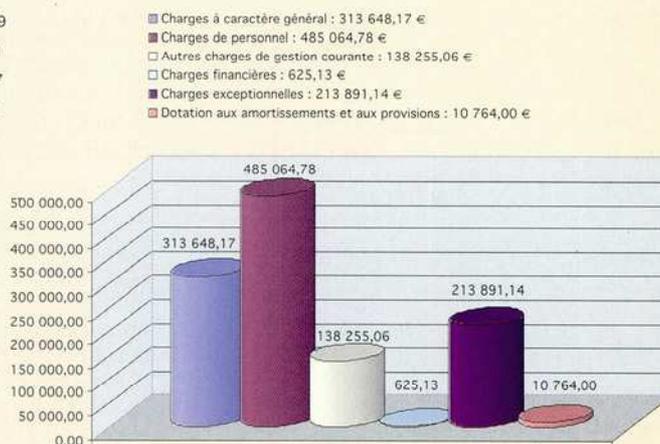


BILAN 2003 - DEPENSES

INVESTISSEMENT : 667 138,28



FONCTIONNEMENT : 1 162 248,28



■ NAISSANCES

le 10.01.2003	Kelian et Hugo BASSAND	de Jean-Claude BASSAND et de Maribel JAEN 4 rue des Graveurs
le 24.01.2003	Anaëlle CHALGOUMI	de Philippe CHALGOUMI et de Sylvie LOEFFEL 13b rue du Rhin
le 08.02.2003	Manon FRANÇAIS	de Patrick FRANÇAIS et de Magali LANG 13 rue des Vosges
le 12.04.2003	Loup SECRET	de Philippe SECRET et de Caroline CZERYBA rue de l'Industrie - Résidence Don Bosco
le 18.04.2003	Sarah KLEIN	de Siegfried KLEIN et de Elisabeth DIETRICH 37 rue du Castel Fleuri
le 28.05.2003	Raphaël FERREIRA	de Artur FERREIRA et de Anne-Catherine CHAIGNEAU 36 rue du Rhin
le 03.06.2003	Noémie HISSETTE	de Damien HISSETTE et de Maria PAPA 1 rue du Castel Fleuri
le 04.06.2003	Matthias WOGENSTAHL	de Christian WOGENSTAHL et de Geneviève SIFFERLEN 7 rue des Tilleuls
le 13.07.2003	Alyssa AMDOUNI	de Foued AMDOUNI et de Samira BOUANI 13b rue du Rhin
le 19.09.2003	Maxime RAPPAILLES	de Patrick RAPPAILLES et de Myriam MAHGOUN 6 rue des Vosges
le 09.11.2003	Salima BRADAI	de Raouf BRADAI et de Sondès HOUIDI 41 rue Joffre
le 24.11.2003	Antoine LEDAIN	de Christophe LEDAIN et de Claire WESTPHAL 20 rue du Burn



■ MARIAGES

Célébrés dans la Commune

le 22.02.2003	Artur FERREIRA et Anne-Catherine CHAIGNEAU tous deux de Bitschwiller-lès-Thann
le 17.05.2003	François FAURE et Catherine SOEHNLEN tous deux de Bitschwiller-lès-Thann
le 21.06.2003	Frédéric HAUSSER et Isabelle THEISSEN tous deux de Bitschwiller-lès-Thann
le 28.06.2003	Olivier SIBILLE et Nadia AMNACHE tous deux de Bitschwiller-lès-Thann
le 28.06.2003	Arnaud WELKER de Bitschwiller-lès-Thann et Laure DROZ de Cernay (Haut-Rhin)
le 05.07.2003	Bruno SCHUFFENECKER et Sandrine MOSSER tous deux de Bitschwiller-lès-Thann
le 05.07.2003	Christophe SABLONE et Nicole CHARBONNIER tous deux de Bitschwiller-lès-Thann
le 06.09.2003	Laurent MOSSMANN et Céline MUTZ tous deux de Bitschwiller-lès-Thann
le 20.09.2003	Jean-Marc MALLER et Isabelle SEKKAY tous deux de Bitschwiller-lès-Thann
le 27.09.2003	Jimmy FROGER et Christelle POIRON tous deux de Bitschwiller-lès-Thann
le 28.11.2003	André GASSER et Annette PLUTON tous deux de Bitschwiller-lès-Thann



Célébrés hors de la Commune

le 08.03.2003 à Thann	Fouad BOUAFIA et Oaihiba BOUREBOUHAT tous deux de Bitschwiller-lès-Thann
le 21.06.2003 à Yaoundé (Cameroun)	Jean-Louis SCHALLER de Bitschwiller-lès-Thann et Béatrice Chantal ATANGANA NDZIE de Yaoundé (Cameroun)
le 09.08.2003 à Remiremont (Vosges)	Philippe KOENIG de Bitschwiller-lès-Thann et Séverine MARCHAL de Dommartin les Remiremont (Vosges)
le 09.09.2003 à Lyon (Rhône)	Nabil CHALGOUMI de Bitschwiller-lès-Thann et Leila OUESLATI de Lyon

■ DECES

le 08.01.2003	Paulette STERCKLEN née MARK, 3 rue de l'Ecole
le 16.01.2003	Joséphine BINDER, 41 rue Joffre
le 17.01.2003	Elise AMANN née LEININGER, 41 rue Joffre
le 06.02.2003	Aimé BERNA, 41 rue Joffre
le 06.02.2003	Anne FELIN née FEDER, 41 rue Joffre
le 15.03.2003	Lucien WILLIEN, 28 rue du Chemin de Fer
le 21.03.2003	Marie ZAEPFEL née JUNG, 41 rue Joffre
le 28.03.2003	Anna RUEFF née HANN, 56 rue des Vosges
le 29.04.2003	Marcel SIFFERLEN, 13a rue du Rhin
le 29.04.2003	Jeanne BINDER née NOUGUES, 41 rue Joffre
le 07.06.2003	Robert WALTER, 8 chemin du Kerlenbach
le 18.07.2003	Abdelkébir HANBALI, 3 rue des Tilleuls



le 03.08.2003	Marcel DITNER, 41 rue Joffre
le 04.08.2003	Roland AMANN, 4 Impasse des Imprimeurs
le 17.08.2003	Charles SCHALLER, 3 rue de la Fonderie
le 25.08.2003	Jean TSCHAEGLÉ, 21 rue des Imprimeurs
le 31.08.2003	Raymond EHLINGER, 85 rue des Vosges
le 07.09.2003	Marcel HERMANN, 23 rue du Chemin de Fer
le 07.09.2003	Maurice BISCHOFF, 15 chemin du Kerlenbach
le 14.09.2003	Fernande LERCH née METHIA, 15a rue du Rhin
le 29.09.2003	Alice CHRIST née LORENTZ, 87 rue des Vosges
le 04.10.2003	Marguerite PAGÈS née MAIER, 79 rue des Vosges
le 06.10.2003	Charles WELKER, 9 rue de la Tuilerie
le 28.10.2003	Marcel CRONENBERGER, 15 rue Haute
le 18.11.2003	Marie Rose AUER née GULLY, 47 rue des Vosges
le 19.11.2003	René RUEFF, 56 rue des Vosges
le 12.12.2003	René SCHUPP, 8 rue des Imprimeurs

■ ANNIVERSAIRES

NOCES DE PALISSANDRE (65 ans)

le 11.12.2004	René MARENT et Irène HIERHOLZER, 16 rue du Burn
---------------	---

NOCES D'OR

le 25.03.2004	Marino DE NEGRI et Bruna SPERANDIO, 11 rue des Graveurs
le 24.04.2004	Charles REBISCHUNG et Héléne SCHUPP, 20 rue des Vosges
le 07.08.2004	Jean STURM et Anne Marie KIRCHHOFF, 12 rue des Tilleuls
le 19.11.2004	Robert BINDER et Madeleine MARASCHIN, 2 impasse des Imprimeurs
le 26.11.2004	Joseph CAZZIA et Jacqueline WINKLER, 23 rue de la Carrière
le 26.11.2004	Laurent HOLSTEIN et Valentine MATHIS, 2 rue de la Fonderie
le 18.12.2004	Léon KURTZEMANN et Rolande IMBERT, 17 rue du Rhin

100^{ème} ANNIVERSAIRE

le 15.11.2004	Alice HATTERER née EHRET, 5 rue Haute
---------------	---------------------------------------

90^{ème} ANNIVERSAIRE

le 23.04.2004	Jeanne GUTLEBEN née MARS, 13 rue des Tilleuls
le 28.04.2004	Léonie ROSSI née LUTRINGER, 2 rue de la Carrière
le 11.01.2005	Berthe THOMAS née ALBINI, 11 rue du Rhin

85^{ème} ANNIVERSAIRE

le 07.02.2004	Ruth TSCHAEGLÉ née ARNOLD, 6 rue des Graveurs
le 26.02.2004	Madeleine BENDER née SIFFERLEN, 26 rue des Vosges
le 19.04.2004	Camille GUINOT, 41 rue Joffre
le 12.02.2005	Berthe BUHLER née ZUSSY, 11 rue des Vosges
le 25.02.2005	Georgette TSCHAMBERGER née ZAEPFEL, 28 rue des Vosges
le 12.03.2005	Marie Jeanne BONDUEL née DUVIEUXBOURG, 31 rue Joffre

80^{ème} ANNIVERSAIRE

le 26.01.2004	Jeanne BESENWALD née NUSSBAUM, 49 rue Joffre
le 20.03.2004	Fernande HEYWANG, 9 rue du Chemin de Fer
le 21.03.2004	Jeanne SATTLER née GRIENEISEN, 36 rue du Rhin
le 08.04.2004	Agnès CORTI née GSTALDER, 10 rue Bellevue
le 21.05.2004	Pierre ROSSI, 3 rue des Vignes
le 05.08.2004	Marie-Louise FRISTER née ARNOLD, 10 rue des Imprimeurs
le 21.08.2004	Jean WEINER, 2 rue du Chemin de Fer
le 22.08.2004	Martina FISCHER née ZUSSY, 54 rue des Vosges
le 29.08.2004	Elisabeth COLOMBO née STUMPF, 36 rue des Vosges
le 31.08.2004	Marie KERN née MUNSCH, 10 rue du Pont
le 01.11.2004	Angèle BERNARD née PETER, 6 rue de la Tuilerie
le 04.12.2004	Luigia CARRARA née NEGRELLO, 4 rue de l'Industrie
le 26.12.2004	Mohammed DEKKICHE, 17 rue du Castel Fleuri
le 28.12.2004	Gilbert LUBIK, 20 rue de la Chapelle
le 30.12.2004	Geoffroy CAPON, 30 rue des Vosges
le 16.01.2005	Alfia LUMIA née BATTIATO, 13 rue Haute
le 09.02.2005	François GERBER, 7 chemin de l'Allenborn
le 06.03.2005	Léon GSELL, 24 rue du Grand'Pré
le 17.03.2005	Georgette WEIBEL-GLESS née NANN, 46 rue des Vosges



Notre sortie d'automne en forêt...



Jeudi, le 6 novembre 2003, par une belle journée ensoleillée, toute la classe de CP/CE1 a effectué une sortie pour découvrir la forêt en automne...

La journée tant attendue est enfin arrivée. Nous avons chaussé de bonnes chaussures, mis un bonnet et une veste chaude : en route pour la forêt. Nous sommes sortis de Bitschwiller, direction la Châtaigneraie.

Après quelques minutes de marche, nous nous répartissons en plusieurs petits groupes. La maîtresse nous demande de choisir un arbre et de l'observer. Comment est le tronc ? Y a-t-il des feuilles ? Que trouve-t-on au pied de l'arbre ? Pour en garder la trace, nous prenons l'empreinte de l'arbre, grâce à une feuille de papier et une craie grasse. Puis vient le moment de se rassembler et de découvrir de nouveaux secrets de la forêt. Après avoir fait le silence, nous avons

écouté tous les bruits : la petite source, le vent dans les arbres et les oiseaux qui chantent. De la mousse ramassée, nous découvrons l'odeur de la forêt...

Nous continuons notre promenade, trouvons une chenille endormie, des feuilles de chêne, des glands, des châtaignes avec leurs bogues, des hélicoptères (fruits du frêne), des pommes de pin de toutes les tailles. Au détour du sentier nous ramassons un champignon suspendu à un arbre, des églantines, des feuilles d'automne... Que les couleurs sont belles ! Nous ramassons quantité de trésors dans nos sacs.



Il est malheureusement temps de rentrer. Sur le chemin du retour, nous voyons le brouillard entrer dans la vallée et recouvrir le clocher de l'église... Ce fut une belle sortie.

Le lendemain nous avons classé notre butin pour l'observer plus en détail.

Toute la classe remercie la maman de Chloé ainsi que la maman de Maximilien qui nous ont accompagnés.

La classe de CP/CE1

Les enfants de l'école maternelle fêtent Noël



Pour ce Noël, les enfants de l'école maternelle ont préparé un spectacle qu'ils ont joué à la maison de retraite de Bitschwiller puis devant leurs parents, à l'école.

L'histoire, qu'ils ont jouée était celle d'un petit ours en peluche, Michka, qui, un beau matin d'hiver avait décidé de ne plus être un jouet et d'aller se promener dans la campagne. Michka découvre le bonheur de se promener dans la neige et de faire ce qui lui plaît. Il pense pourtant qu'il lui faudrait faire une bonne action pour le jour de Noël. C'est en rencontrant le Renne de Noël que Michka fera cette bonne action.

Au moment de terminer sa tournée, le Renne s'aperçoit qu'il lui manque un jouet pour la dernière maison du village : Michka ira alors s'asseoir dans la maison et redeviendra un petit ours en peluche.



Les artisans de Bitschwiller



Monsieur BECKER
Menuisier-Ebéniste.

Après une présentation du commerce de Bitschwiller en 2003, c'est à l'artisanat dans la Commune qu'est consacré cet article en 2004.

Qu'est-ce qu'un artisan ?

L'artisan exerce une activité professionnelle indépendante ; les revenus de l'activité sont principalement issus de son propre travail. Il doit justifier de diplômes professionnels ou d'une expérience professionnelle pour être inscrit au répertoire des métiers. Il ne doit pas employer plus de 10 personnes lors de la création de l'entreprise (mais ce chiffre peut ensuite être dépassé).

Certains artisans exercent aussi une activité commerciale ; par exemple : les boulangers ou les bouchers.

L'artisanat allie savoir-faire traditionnel et technologies actuelles principalement dans les

secteurs de l'alimentation, de la production, des services et du bâtiment.

L'artisanat en France

L'artisanat emploie un salarié sur 10 en France.

C'est un secteur dans lequel l'emploi est en légère progression, moins cyclique que l'industrie.

Les artisans sont attentifs à leur formation professionnelle (du CAP au Brevet de Maîtrise Supérieure) ainsi qu'à celle de leurs apprentis : la moitié des apprentis diplômés deviennent ensuite chefs d'entreprise dans les 10 ans.

Les artisans de Bitschwiller en 2003

La commune de Bitschwiller compte 28 entreprises artisanales sur son territoire, ce qui correspond à la moyenne nationale qui est de 12,7 entreprises artisanales pour 1 000 habitants.

Artisans

Alimentation (3)

Boulangerie Durliat - 12, rue du Pont
Boulangerie Gallat - 25, rue des Vosges
Charcuterie de la Thur - 69, rue des Vosges

Services (6)

Garage Thann Autos - Rue du Rhin
CSB Canavar - 53, rue du Rhin
JD Coiffure - 22, rue du Rhin
Mod Coiff - 2, rue des Vosges
Coiffure Nini - 53, rue du Rhin
Speck Sports - 77b, rue des Vosges

Bâtiment (13)

Hanbali SARL - Rue de l'Industrie
JPH Constructor - 18a, rue du Chemin de fer
Kara Erturul - 21, rue de la Chapelle
Couverture zinguerie Schwertz - 15, rue Joffre
Becker Sylvain - 30, rue du Rhin
Malquit Jean-Marie - 6, rue du Canal
Aveline - 12, rue des Vosges
Ets Jean Reitzer bâtiment - 41, chemin du Kerlenbach
Rénovons la maison - 14, rue de la Fonderie
EK Antennes - 10a, rue des Vosges
Tritz Jean-Pierre - 13, rue de la Fonderie
Meyer espaces verts - 2, rue Haute
KCL - 36, rue Joffre

Production (6)

Tuyauterie Manigold - 39, rue des Vosges
Mécanique Thur Service - Rue de l'Industrie
Mematech - Rue de l'Industrie
MRS SARL - 43, rue du Rhin
E3M - Rue de l'Industrie
Sogress - Rue de l'Industrie

Activité artisanale

Boulangerie
Boulangerie
Boucherie, charcuterie, traiteur

Réparation de voitures
Cordonnerie, serrurerie, pressing
Coiffure
Coiffure
Coiffure
Réparation de skis

Maçonnerie
Maçonnerie
Maçonnerie
Couverture zinguerie
Menuisier ébéniste
Charpentier
Peinture
Crépissage, ravalement, couverture, zinguerie
Peinture, rénovation de bâtiments
Montage installation d'antennes
Dépannages électriques
Dallage, pavage
Location de mini-pelles

Source : Chambre de Métiers d'Alsace (2003)

Par la proximité des habitants et la diversité de leurs produits et services, les artisans contribuent à notre qualité de vie au quotidien. Ils participent fortement à l'emploi dans la commune : 233 personnes sont employées dans l'artisanat à Bitschwiller, ce qui représente 37 % des emplois proposés dans la Commune.



Columbarium



*Aménagement rues
Grand'Pré et Canal*



ACTUALITÉ

60^e anniversaire de la Libération : 7 décembre 1944

La défense du Secteur de BITSCHWILLER par les Unités de la 19^e Armée Allemande.

Dans cet article nous nous efforcerons de jeter un éclairage inédit sur la libération de notre village en décembre 1944, à savoir, la relation des combats défensifs menés par les unités de la Wehrmacht. A cette fin, nous avons consulté les archives de la 19^e armée allemande. Comme il s'agit de textes allemands, le mot "ennemi" désigne les unités françaises et alliées. Une chose est certaine, tous les combattants ont enduré les mêmes souffrances, tant physiques que morales, peu importe l'uniforme. La mort rôdait partout et frappait indifféremment les uns et les autres.

Situation générale à la fin du mois de novembre 1944.

La 19^e armée allemande - AOK 19 - qui avait subi le choc du débarquement allié en Provence, au mois d'août 1944, a dû battre en retraite dans les couloirs du Rhône et de la Saône. En fin stratège, le Général WIESE avait réussi à ramener 130 000 hommes dans la Trouée de Belfort. Cette unité faisait partie du groupe d'Armée G du Général BLACK.

Fin novembre, cette 19^e armée était déployée en un demi-cercle qui allait, en gros, du Rhin, au sud de Mulhouse, jusqu'au sud de Strasbourg en passant par les crêtes vosgiennes. L'état major du Général WIESE était établi à Guebwiller. L'aile sud (Sundgau jusqu'au Ballon d'Alsace) était tenue par le 63^e corps d'armée - LXIII.AK - commandé par le Général SCHACK. D'après un général français c'était "un assemblage hétéroclite... mordant à l'extrême, d'un moral comme d'un esprit combatif intact". Le territoire allant de Bitschwiller à Cernay était défendu par la 159^e division d'infanterie - 159.ID - commandée par le Général BURCKY. Son PC se trouvait à Thann. Elle était composée des 1209^e, 1210^e, 1211^e régiments d'infanterie et du régiment C5 avec PC à Bitschwiller.

Le 26 novembre arrive l'ordre du Führer : La ligne de défense est à tenir à tout prix "*Eine Aufgabe des Elsass kommt nicht in Frage*". Il est hors de question d'abandonner l'Alsace. Mais l'armée allemande souffre d'un cruel manque de moyens tant en hommes qu'en matériel. Pour y remédier, la seule solution consiste à avoir recours à des subterfuges. L'état-major ordonne qu'avant tout repli, il faut veiller à ce que tout soit détruit ou pollué "*verseucht*". On procède à la pose massive de mines et de pièges. Les routes et chemins doivent être obstrués par des destructions, des abattis d'arbres pour tenter de ralentir l'avance ennemie.

Début décembre 1944 : les prémices de la Libération.

Le 30 novembre, l'armée allemande avait perdu le col du Hundsrück. Le 1^{er} décembre, des attaques ennemies pour la conquête de la vallée de la Thur ont abouti à une percée jusqu'à 2 km au sud-ouest de Bitschwiller. Depuis les premières heures de la matinée, par un épais brouillard, l'ennemi attaque de part et d'autre de la route du col avec des forces importantes.

L'armée allemande essaie de faire front aux attaques ennemies. Dans la soirée du 3 décembre le haut commandement a le pressentiment qu'il se trame quelque chose dans le secteur de Thann "*... braut sich etwas zusammen*". Le chef du LXIII.AK reçoit l'ordre : "les crêtes au sud et au sud-ouest de la vallée de la Thur devaient à tout prix être tenues". Le 4 décembre, attaque ennemie vers la ferme Allenburn, une autre est stoppée près du Rudemsthal. Un blindé ennemi détruit. Le 5 décembre, les attaques ennemies se poursuivent.

Pour renforcer le système défensif, le LXIII.AK déploie un détachement d'artillerie, mais il manque toujours l'infanterie indispensable en terrain montagneux. Le 6 décembre, nouvelles directives de l'état major :

1. Chaque localité occupée par les troupes allemandes doit être érigée en point d'appui avec la participation active de la population civile.
2. Chaque unité défend son village, sa ville jusqu'au dernier homme, jusqu'à la dernière cartouche...
3. Tout appel de l'ennemi à se rendre est à refuser même s'il s'agit apparemment d'un combat sans issue.

Il faut relever ici que nous n'avons trouvé aucune mention concernant la mise en place du dispositif français pour l'attaque du lendemain. Ne l'ont-ils pas remarqué ou n'y ont-ils pas attaché assez d'importance pour le signaler ?

Le 7 décembre 1944 - La journée décisive.

L'état major allemand note en début de matinée que la situation, dans le secteur de Thann, est particulièrement grave, car il existe là un danger imminent de rupture du front. En effet, à partir de 8 h 30 l'ennemi attaque dans le secteur Willer-Michelbach avec au moins sept régiments et de quarante à cinquante blindés. Progressant de part et d'autre de la route Bourbach-Bitschwiller, l'ennemi entre dans ce dernier village après de violents combats avec l'appui d'au moins huit blindés ennemis et un bataillon d'infanterie.

- A 13 h 10 le LXIII.AK signale que Bitschwiller est occupé par l'ennemi et que ce dernier attaque vers le nord et le sud. Pour l'instant toute communication avec Bitschwiller est coupée.

- A 13 h 50 le Corps d'Armée signale que la situation à Bitschwiller ne peut être rétablie, faute d'infanterie. Les rapports de force sont trop disproportionnés.

- Vers 14 heures le LXIII.AK reçoit l'ordre de contre-attaquer et de rétablir la situation. Pour contrer la percée ennemie, le Corps d'Armée doit faire intervenir le Groupe de Combat WAGNER. Le Général WAGNER a la réputation d'être très habile. Il a toujours réussi à remettre tout en ordre. Mais WAGNER tente de s'opposer à l'ordre reçu, car n'ayant à sa disposition que deux sous-officiers et seize hommes, sa mission était, d'avance, vouée à l'échec. Cependant elle fut exécutée et menée à partir de Willer.

- A 16 h 10 le chef de l'AOK rappelle une nouvelle fois au commandant du LXIII.AK que la situation dans le secteur doit absolument être rétablie par une contre-attaque. L'état major allemand continue à être très préoccupé par la situation à Bitschwiller et vers 18 heures l'AOK se demande si l'ennemi ne progresse pas vers l'est. Les informations concernant la percée ennemie dans le secteur de notre village sont remontées jusqu'à l'état major qui rappelle que le front dans la vallée de la Thur doit être tenu à tout prix. Bitschwiller doit être nettoyé et cette nuit il fallait y envoyer des commandos. Le LXII.AK rétorque que l'ennemi est visiblement très fortement implanté dans le secteur avec des mortiers et des armes lourdes.

- Vers minuit le LXIII.AK reçoit l'ordre d'engager tous les officiers disponibles pour combler la brèche dans la ligne de front du secteur de Thann. Dans le compte rendu général de la journée, le LXIII.AK confirme que dans la vallée leurs troupes sont submergées - "*Im Thanner Tal haben wir Hochwasser*". Il signale que tous les ponts de notre village ont été détruits par

La libération vue du côté allemand

les pionniers de la 159.ID. Les patrouilles signalent qu'elles n'ont pas rencontré d'ennemi sur la rive est. Parmi les ordres reçus par le LXIII.AK pour le lendemain on relève :

1. Tenir à tout prix les positions actuelles.
2. Le bouclage de la brèche entre Willer et Thann est d'importance primordiale.
3. Renforcement de la défense de Thann qui doit être tenu à tout prix.

Signalons encore aujourd'hui, une refonte du commandement à la tête de l'armée décidée par HITLER lui-même. Pour la défense de l'Alsace, il a créé la Heeresgruppe Oberrhein dont le commandement a été confié à un de ses fidèles compagnons, le Reichsführer SS Heinrich HIMMLER, et qui englobe la 19^e armée. Le Général SCHACK, commandant le LXIII.AK sera relevé de ses fonctions et remplacé par le Général ABRAHAM.

8 décembre 1944.

Les premiers contacts entre l'AOK 19 et le LXIII.AK sont enregistrés dès 0 h 02. L'AOK persiste à penser que Bitschwiller est le grand danger pour l'armée. Il a la conviction que l'ennemi est installé là-bas avec des forces considérables. A 6 heures, le LXIII.AK confirme qu'il n'y a pas de forces ennemies sur la rive est et que le bouclage par le Gren.Reg.CV s'achève. En fin de matinée, le LXIII.AK rend compte qu'une nouvelle attaque n'est pas envisageable aujourd'hui. Les troupes sont épuisées. Viennent ensuite une série d'informations signalant que d'importantes forces d'infanterie appuyées par des blindés cherchent à percer, à partir de Bitschwiller, vers le nord et le sud. Les avant-postes de combat sont à Willer. A 22 h 50, le commandant en chef de l'AOK 19 informe ses supérieurs de la situation : Il constate que dans le secteur Thann-Bitschwiller ses propres troupes sont tellement clairsemées qu'il subsiste une très forte inquiétude, un nettoyage efficace ne peut, dans la situation actuelle, réussir que par une contre-offensive. Mais pour cela il manque les moyens.

Ce même jour on trouve dans les archives cet ordre cynique venant du Groupe d'Armée :

L'expérience nous a appris que les soldats de couleur de l'armée de DE GAULLE - "*die farbigen Soldaten der gaulistischen Armee*" - perdent leurs moyens à partir du moment où ils sont privés de leurs officiers blancs.

Conformément à un ordre du Reichsführer SS, il faut veiller plus spécialement pour que, lors d'attaques par des éléments français de couleur, les officiers soient abattus par nos tireurs d'élite.

9 décembre 1944.

Le corps d'armée informe que les dernières réserves sont arrivées, elles seront utilisées contre le Krumbachkopf, car ce point paraît très menacé. Une percée ennemie avec 300 hommes, au nord de Bitschwiller est stoppée à 1,5 km à l'est de la localité. A 16 heures on signale que l'ennemi, avec l'appui de blindés a pris le Krumbachkopf, après des combats sauvages "*dort wilde Sau*".

10 décembre 1944.

Dans la nuit, le chef AOK rend compte de la situation et constate que dans le secteur au nord de Thann leur position est préoccupante - "*Nördlich Thann stinkt es*".

L'état major du Reichsführer SS insiste toujours et rappelle ses ordres stricts de rétablir la situation dans le secteur Thann-Bitschwiller. Le LXIII.AK rétorque que si l'ordre devait être exécuté, il lui faudrait nécessairement de nouvelles forces. On ne peut absolument pas ignorer le fait que nos moyens sont devenus si faibles qu'aucune mission ne peut plus être exécutée.

La ligne de front s'était maintenant éloignée un peu de notre village. Le manque chronique de moyens, tant matériels qu'humains, rendait impossible un revirement de la situation et un retour de l'armée allemande dans notre village.

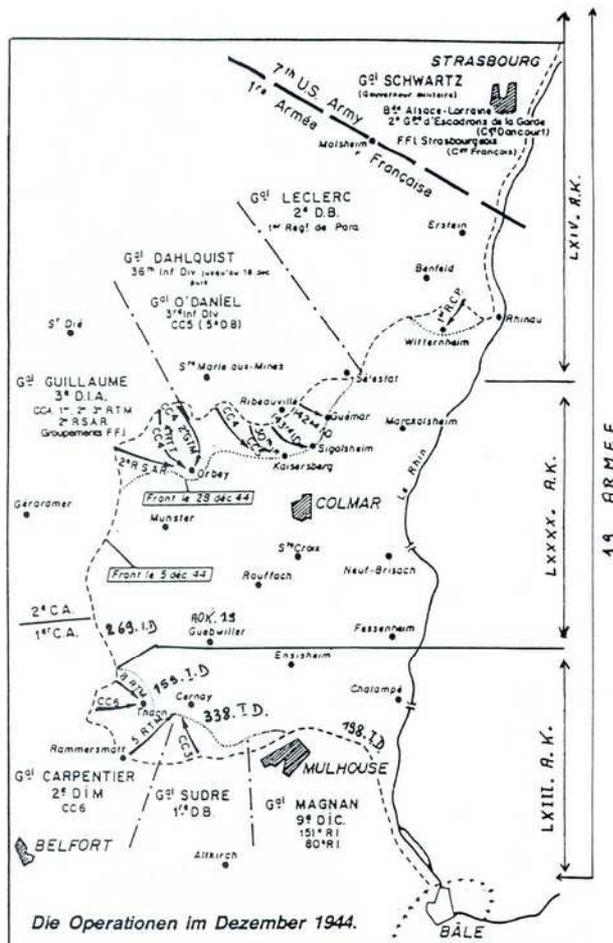
Conclusions.

L'étude des archives de la Wehrmacht permet de se rendre compte de l'esprit combatif qui animait encore une armée amoindrie, battant en retraite, mais essayant de sauver chaque pouce de terrain contre un ennemi largement supérieur en nombre et en moyens matériels. On peut dire que la pénurie de moyens a été une chance pour Bitschwiller. Les états majors allemands, à quelque niveau que ce soit, ont eu, pendant plusieurs jours, la volonté de reconquérir, par une contre-attaque, le terrain perdu dans la basse vallée. Ce n'est que l'absence de renforts en hommes frais qui les a empêchés de concrétiser sur le terrain leurs projets.

Jean-Pierre GASSER

Sources :

Bundesmilitärarchiv Freiburg : RH 20-19

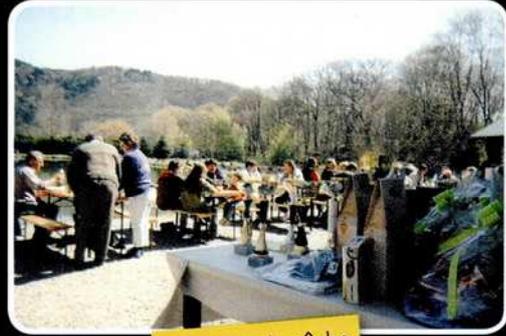


HISTOIRE

LE FILM DE L'ANNEE



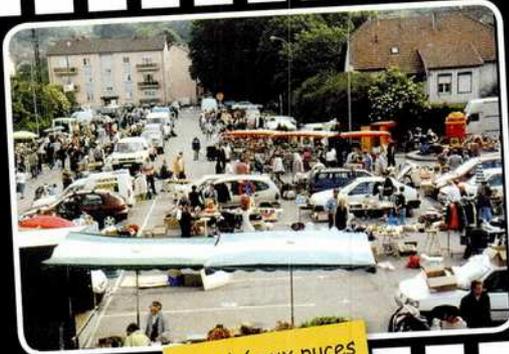
Concert de printemps
6 avril



Concours de pêche
13 avril



Group
SONEC



Marché aux puces
29 mai



Bourse aux armes
7 juin



Sortie pédestre
7 septembre

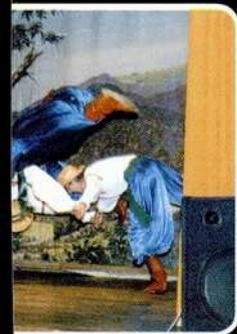


Fête montagnarde
14 septembre



Gala de musique
15 novembre





Trique
7 avril



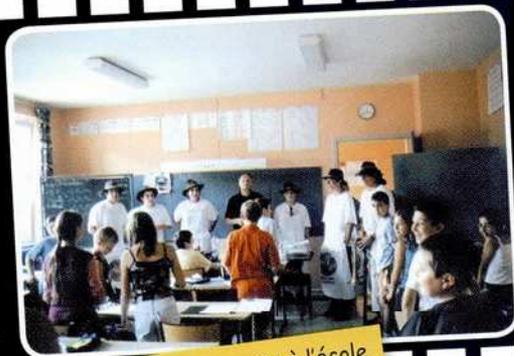
8 mai



Réunion nouveaux
habitants 24 mai



Le bâcher
23 juin



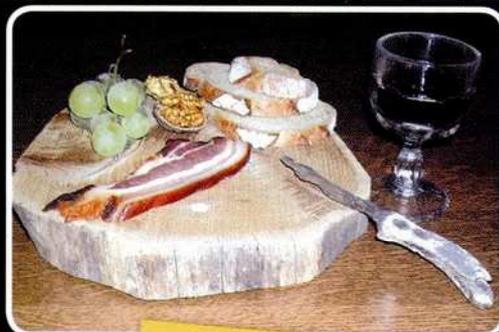
Les conscrits à l'école
juin



Tounoi du Tennis Club
28/29 juin



Sortie forêt
18 octobre



Fête d'automne
26 octobre



11 novembre



Le Cécile
novembre



Noël des Aînés
7 décembre



Le GERPLAN (Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain)

La communauté de communes du Pays de Thann a décidé de faire élaborer un GERPLAN par le Cabinet WAECHTER.



Le GERPLAN s'appuie sur une étude préalable, financée à hauteur de 70 % par le Département du Haut-Rhin et comportant trois étapes :

- Un état des lieux des paysages, des milieux naturels et agricoles et des dynamiques périurbaines.
- Une analyse historique des paysages, de leur évolution.
- Un examen de leurs perspectives d'évolution avec définition des enjeux.

Les grandes étapes de l'étude préalable ont été ponctuées par les réunions d'un comité de pilotage ayant associé les agriculteurs, les habitants, les élus et les administrations s'occupant d'aménagement de l'espace.

Les principaux éléments de l'étude préalable ont été présentés au public lors d'une exposition dans chacune des 13 communes de la Communauté de Communes du Pays de Thann. Elle s'est tenue courant novembre dans le hall de la Mairie de Bitschwiller-les-Thann.

Parallèlement un questionnaire a été inclus dans l'un des bulletins de la Communauté de Communes afin de recueillir l'avis de la population sur son espace de vie et les problèmes qu'elle y a identifiés.

Il a ensuite été établi un document final, contenant :

- Le recensement des espaces naturels, périurbains et agricoles d'intérêt collectif.
- Des prescriptions de gestion adaptées à chacun de ces espaces.
- Une planification des interventions sur une durée de 10 ans avec les outils et les financements adéquats.

Le département s'appuiera sur les préconisations du GERPLAN pour mettre en œuvre sa politique d'aménagement durable du territoire :

- Au travers des contrats territoriaux d'exploitation, qui devront respecter les prescriptions du GERPLAN pour une gestion agricole durable.
- A l'occasion d'aménagements fonciers, d'échange de terrains ou d'acquisition de terrains au titre des espaces naturels sensibles, par la protection des ressources en eau et notamment la protection des périmètres de captage.
- Par la création et l'entretien d'une trame verte le long des cours d'eau et autour des villages.
- Au travers des travaux de restauration, ou des projets de plantations de vergers et de haies, etc.

En ce qui concerne plus particulièrement notre commune, le diagnostic du GERPLAN est le suivant :

Le territoire communal comprend 6 unités de champ visuel :

- Le vallon du Kerlenbach où la forêt progresse et tend à réduire l'espace ouvert.
- Le vallon du Rutemthal qui marque le passage d'un paysage de plaine industrialisée à un paysage montagnard.
- Le vallon de l'Erzenbach, jadis couvert de vergers entretenus, qui est aujourd'hui, en partie, envahi par la friche.
- Le vallon du Wickenbaechle où, la forêt ayant progressé, il ne subsiste plus aujourd'hui que quelques ouvertures sur le paysage menacées par la friche.
- Le Thannerhubel, vaste paysage d'altitude.
- Le village : le centre ancien au tissu dense mais modeste au regard de la surface urbanisée de la commune.

En conclusion, l'urbanisation de BITSCHWILLER LES THANN est aujourd'hui limitée par la saturation de l'espace constructible et par les contraintes liées au relief et à la RN 66.

La principale évolution observée au cours des dernières années réside dans la progression de la forêt au détriment des pâturages et des clairières.

Les propositions du GERPLAN visent à maintenir des espaces ouverts, notamment dans les vallons qui constituent les voies d'accès à la montagne ainsi qu'à renforcer l'identité de l'agglomération : affirmation des entrées de ville, organisation d'un centre ville convivial, amélioration des relations piétonnes avec les espaces naturels voisins...

P

réésentation des trophées de chasse

Des bois, des cornes, des chasseurs envahissent Bitschwiller...

Bitschwiller a accueilli, du 3 au 9 mars 2003, l'exposition annuelle obligatoire des trophées de chasse du Haut-Rhin.

Cette manifestation constitue un point fort de l'année cynégétique et attire un public chasseur, et non chasseur, très nombreux.

Vous l'aviez peut-être constaté, le samedi et le dimanche le parking n'avait pas désempli et ceux d'entre nous qui ont visité l'exposition ont parfois eu du mal à se frayer un passage entre les impressionnants bois de cerf.

Pour les non initiés, nous vous rappelons que cette manifestation rassemble tous les trophées des animaux soumis à plan de chasse, cerf, daim, chamois et facultativement pour le chevreuil. Ce n'est pas seulement une exposition au sens classique du terme. En effet pendant les jours qui précèdent l'ouverture au public, un travail considérable d'évaluation scientifique des trophées est effectué par des commissions techniques réunissant des spécialistes de l'administration (DDAF, ONCFS, CNERA, ONF) et du monde de la chasse, notamment le président de la commission "Grand Gibier", Monsieur Robert DUBICH pour le cerf, Monsieur ANCEL pour le chamois et Monsieur GUTHMANN pour le daim.

Ces experts évaluent la pertinence des prélèvements par rapport aux plans de chasse fixés pour une bonne gestion quantitative et qualitative des espèces. Ceci signifie que, pour chaque territoire, on vérifie la gestion dans le respect d'une pyramide des âges et du sex-ratio, garants de la pérennité des espèces.

Les erreurs sont sanctionnées et se traduisent par une modification du nouveau plan de chasse afin de corriger ce prélèvement non adapté.

Le chasseur veille à un bon équilibre entre le milieu et la densité d'ongulés pour une forêt variée et des animaux en bon état sanitaire.

Dans le détail, la commission, sur la base d'un constat de tir détaillé, systématiquement rempli par un agent assermenté (ONF ou ONCFS), vérifie la qualité du prélèvement au regard de l'âge après examen des bois (ou des cornes pour le chamois) et de la dentition (la mâchoire inférieure étant jointe au trophée).

Le chasseur est un gestionnaire qui assure l'équilibre et la régulation avec rigueur et avec

une bonne connaissance de la biologie de ces espèces.

Le compte rendu ne serait pas complet sans quelques chiffres.

Ont été présentés : 258 trophées de cerfs mâles
47 trophées de daims mâles
203 trophées de chamois.

Globalement, l'exposition constitue une photographie de l'état des différentes populations et un outil de diagnostic et d'aide à la décision pour le cadrage des plans de chasse.

Source : M. Jean-Marie BOEHLY



Les 80 ans de Monsieur Roger Lutringer

La Commune de Bitschwiller fête les 80 ans de ses habitants ; elle a tenu particulièrement à honorer celui de Roger Lutringer qui fut maire de Bitschwiller de 1983 à 1995.

Le Conseil Municipal ainsi que plusieurs anciens maires, adjoints au maire et conseillers ont entouré Roger Lutringer et sa famille au cours d'une sympathique réception organisée à la mairie pour ce grand anniversaire. Pierre Walter a rappelé l'engagement municipal de Roger Lutringer durant 24 ans : élu au Conseil Municipal de Bitschwiller le 14 mars 1971 à l'âge de 48 ans, il accomplit deux mandats de 1^{er} Adjoint au Maire de 1971 à 1983 puis est élu Maire pour deux mandats également de 1983 à 1995, il est ensuite porté à la dignité de Maire Honoraire en 1995. Au cours de ces années, il a présidé aux destinées de la commune avec un grand sens de la démocratie et du dialogue. Partisan d'une bonne coopération avec les communes voisines, il a siégé au SIVOM de Thann et environs puis à la Communauté de Communes du Pays de Thann dont il fut le 1^{er} Vice-Président lors de sa création en 1992. Il a également présidé le Conseil d'Administration de la maison de retraite de Bitschwiller.

Avec humour et émotion, Roger Lutringer a évoqué les moments forts de sa vie familiale, sa carrière professionnelle au sein de l'entreprise Scheurer-Lauth ainsi que son engagement communal.



Roger Lutringer entouré à gauche par Pierre Walter et à droite par Roger Zerringer et Pierrot Weiss.



La parole au Président : Football-Club



Prendre la présidence du Football Club de Bitschwiller me tenait à cœur depuis longtemps, mais de par ma profession il m'était difficile de franchir le pas... plusieurs personnes ont réussi à me convaincre et voilà c'est chose faite.

S'occuper d'une association n'est pas chose facile donc créer un comité de personnes responsables qui ont de l'ambition... Recréer un cadre sympathique et convivial sont les mots d'ordres ; le sport oui mais surtout prendre du plaisir au jeu et à se retrouver.

Le foot comme le sport en général est une école de la vie, on y retrouve certaines valeurs, le respect, l'esprit de compétition et des règles à respecter.

Dans un premier temps avoir une équipe première digne des installations que la municipalité nous met à disposition. Relancer une école de football, amener les jeunes, faire revenir les anciens au stade et enfin avoir une équipe de vétérans qui se fait plaisir le vendredi soir.

Aujourd'hui le FCB c'est 110 licenciés.

Chez les jeunes nous avons une entente avec Vieux-Thann : 20 débutants, 15 poussins, 35 de 13 ans, 15 de moins de 15 ans, 18 de moins de 18 ans.

Pour répondre au besoin de formation des jeunes une équipe soudée et déterminée est la clef de la réussite, nous sommes là pour faire découvrir dans

la joie de vivre le football aux jeunes et aux moins jeunes.

Pour le Noël des plus petits nous avons eu la chance d'avoir parmi nous Fabrice Ehret du Racing Strasbourg, il faut savoir que la grand-mère de Fabrice, M^{me} Marthe BINDER est une Bitschwilleroise.

Nous sommes actuellement en tête de notre groupe et nous comptons enfin sortir de cette éternelle division 3. L'équipe première a fait un super début de championnat et un très beau parcours en coupe d'Alsace. Les supporters que je voudrais remercier par la même occasion ont pu voir du très beau football.

Je profite de cette occasion pour remercier les sponsors du FCB, les commerçants qui nous soutiennent et bien sûr les concitoyens qui font un geste lors de notre quête annuelle au mois de mars.

Enfin, si vous souhaitez découvrir le football ou nous aider à encadrer les jeunes, vous êtes les bienvenus, vous ferez partie d'une équipe dont la municipalité et les concitoyens seront fiers.

A très bientôt sur ou autour du stade !!!

Philippe Auer



VARIETES

1914-1918 : Le Quotidien des combattants - Une exposition à Bitschwiller (8-11 novembre 2003)

*“Depuis que l'Homme écrit l'Histoire
Depuis qu'il bataille à cœur joie
Entre mille et une guerres notoires
Si j'étais tenu de faire un choix
A l'encontre du vieil Homère
Je déclarerais tout de suite :
Moi mon colon celle que je préfère
C'est la Guerre de 14-18”.*

G. Brassens

Ce ne sont certainement pas les membres de l'association des “Amis du Hartmanswillerkopf” (AHWK) qui démentiront les paroles du poète, eux qui se sont donnés pour mission d'entretenir ce formidable témoin de l'histoire qu'est le Vieil-Armand et de vous présenter une exposition originale a son propos sur “l'homme caché sous l'uniforme”.

C'est ainsi que le visiteur a pu découvrir, présentés dans la grande salle de notre mairie du 8 au 11 novembre 2003, des casques, des uniformes, des armes et surtout, témoins émouvants du quotidien des combattants, des objets de la vie courante trouvés sur le champ de bataille du HWK : gamelles, chopes, ustensiles divers confectionnés avec des matériaux de récupération, tel cet obus transformé en encrier.

L'association a également choisi de présenter une partie de son fonds documentaire (lettres de Poilus, cartes postales, cartes d'état-major).

En complément de l'exposition, une série de cartes postales, racontant la vie à Bitschwiller (libérée dès août 1914) proposait des instantanés saisissants du village entre 1914 et 1918 (mairie bombardée, célébration du 14 juillet...).

Un grand merci donc, aux Amis du HWK, et tout particulièrement à leur président M. Gilbert WAGNER et leur vice-président Pierre ROBISCHUNG, qui ont permis aux nombreux visiteurs de faire un émouvant plongeon dans le quotidien des combattants de la Grande Guerre.



D es libérateurs à Bitschwiller

Le 7 décembre prochain, il y aura exactement 60 ans que Bitschwiller a été libérée de l'occupation allemande par les troupes de la 1^{ère} armée française placées sous les ordres du Général De Lattre. Décimés par plus de quatre mois de combat très durs depuis leur débarquement en Provence, éprouvés par un hiver particulièrement rigoureux, les combattants venus d'Italie ou d'Afrique du Nord vivent alors des heures particulièrement difficiles.

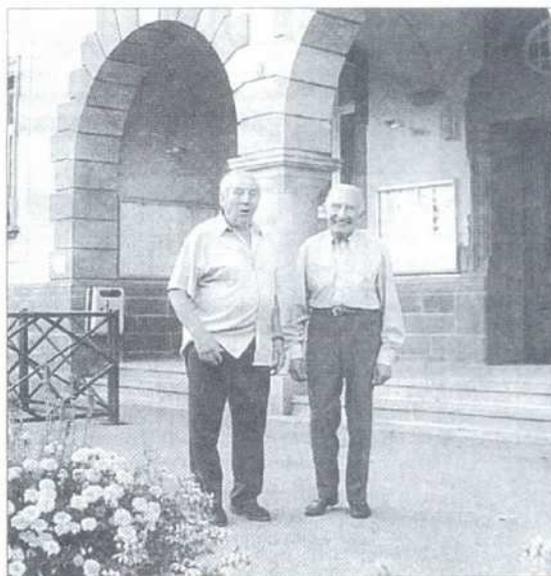
Ces difficultés extrêmes, les combattants les partagent au quotidien avec une population civile soulagée et heureuse de ne plus subir le joug nazi mais démunie de tout. Au désespoir de ceux qui ont perdu un mari, un fils ou un frère sous l'uniforme de l'ennemi et à l'angoisse de ceux qui n'ont plus aucune nouvelle de leurs proches enrôlés sous ce même uniforme s'ajoute désormais la douleur des familles qui perdent l'un des leurs sous les coups de l'artillerie allemande, toujours active.

Dans l'attente de l'offensive finale qui permettra de libérer la totalité de l'Alsace fin janvier - début février 1945, les troupes françaises sont renforcées par de jeunes combattants issus de la résistance intérieure qui se sont enrôlés dans l'armée régulière.

C'est ainsi que MM. Claude BAR et Fernand MONTANT, après leurs faits d'armes au sein des maquis FTP de Haute - Savoie, ont participé aux combats qui se sont déroulés sur la ligne de front qui se trouvait non loin du village sur les pentes enneigées du Baecherkopf.

Dans le cadre d'un travail sur la Résistance qu'il a effectué avec une classe du Lycée hôtelier de THONON LES BAINS, où il enseigne l'histoire, Gérard CAPON, Bitschwillerois de naissance et de cœur, a lié connaissance avec MM. BAR et MONTANT. Quelle n'a pas été sa surprise de découvrir au détour d'une conversation, qu'ils ont participé aux combats de libération de son village d'origine !

Un grand merci à M. CAPON, grâce à qui un lien a pu être établi entre Bitschwiller et deux de ses libérateurs. Lors de leur voyage en Alsace, nous avons eu le plaisir de les accueillir en mairie où une petite réception a été donnée en leur honneur. Ce fut un moment très intense au cours duquel MM. BAR et MONTANT ont partagé leurs souvenirs avec un auditoire conquis par leur gentillesse et leur simplicité.



● CLAUDE BAR ET FERNAND

MONTANT, deux maquisards bien connus qui se sont illustrés de notre département, ont été honorés par la petite commune de Bitschwiller les Thann dans le sud de l'Alsace. Ils ont en effet contribué à libérer cette commune avec leur régiment le 4^{ème} RTM en décembre 44. Le 21 août dernier, ils ont été reçus officiellement par le maire de la commune et le conseil au grand complet. Ces deux maquisards figurent dans l'excellent travail sur la résistance, lauréat du concours national 2003, réalisé par les élèves de première de M. Capon, professeur d'histoire au lycée hôtelier de Thonon. Visible sur internet à l'adresse suivante : <http://lythosav.edres74.ac-grenoble.fr/>, sous la rubrique "maquisards".

Le Dauphiné Libéré (8 septembre 2003).

L'abri du Baecherkopf



Le livre d'or vous parle !..

Cet abri, érigé en octobre 2002, fait la joie des promeneurs et le meilleur témoin des bons moments passés, n'est autre que son LIVRE D'OR.



Agansa
Trawanda esch
unter'm Schnez
en d'r Baecherkopf
Hella, a guata warma
Kar Fondue kumma
geh assa...



Di Nouma esch wieder
do gsch... 16.3.03

Noël avant Noël - Une journée magnifique
dans ce beau chalet - 22 déc 2002
Raynoum -

Samedi, 21.12.2002
Espérons que tous ceux qui s'impegueront
de la beauté de ce lieu sauront aussi le respecter
le garder en bon état - C'est magnifique Burpit

Lundi de Pâques 2003 Soleil dehors et
Soleil à l'intérieur dans ce beau chalet.
13 montagnards à table, bouteilles, œufs de
Pâques, Lamalos etc... Super! Alleluia!
merci pour cette belle cabane magique et compagne
de Steimbach!

Si deux chemins se croisent à Toi, prends
le plus difficile, tu pourras y donner le
meilleur de Toi-même! Jeje', superbement
tranquille, dans le plus bel endroit du monde,
qui ne demande qu'à le rester! 23/01/03 à 7h
Merci 22/1/2003

Nous nous dirigeons vers le Camp Turenne
Lorsque nous arrivons découvrons ce magnifique petit chalet
Il n'y avait pas de lumière mais nous y sommes quand même restés
Avec bonheur de dîner dans ce havre de paix
Nous redescendons sur Wolan, pour y voir le vieux chère Ludovic

Ganz Gult Gult! pour ce beau chalet

Am Ostermontag gefen 2003 bei beginnenden
Regen fund ich diese schone Kütte. Ich dank
den Naturfreunden dafür.
Fernwanderung durch den Kanton Bern - das
des Eloop bis Metzbach.

Hartmut Nitsch, Metzbachstraße 4
D-34359 Reinha-Adelshagen

26 avril 2003

Choi Soleil je pense qui sont en une bonne
idée de construire cette cabane pour ceux de marous
temp sur pour ceux de pluie, de neige ou de grêlons,
je trouve que sur une bonne résolution d'avoir cette
une offre à l'intérieur comme ceux et fait respect
les lois de cette grande cabane et en plus sur ceux
dans les écoles - Pas moins emane pour cette belle
construction!

Sauve

Libérant de Blann

Bonjour, 23.04.2003
Nous sommes les jeunes du quartier
Bartzeiller et nous avons vraiment
appréciés cette fameuse journée
ensoleillée avec une ambiance d'enfer.
les marcheurs du Mercredi 08 200
Nulhase

Hania
Iraou

SAMI
La Roche
Bartzeiller

Mesures de sécurité en cas de découverte de munitions ou d'explosifs

Chaque année des accidents, parfois très graves, sont dus à l'imprudence ou à la méconnaissance des dangers de la part des personnes qui découvrent des munitions ou des explosifs.

En cas de découverte d'une telle munition et en attendant l'arrivée des démineurs, il faut procéder aux mesures conservatoires en recouvrant délicatement l'engin de 30 cm environ de terre ou de sable pour le soustraire à la vue du public, effectuer un balisage autour de celui-ci et placer une pancarte portant la mention "danger interdiction d'accès".

Ces mesures sont destinées à assurer une meilleure sécurité.

ACTUALITES



DECOUVERTE D 'UN ENGIN DE GUERRE

CONDUITE A TENIR

ALERTER



1- LA MAIRIE

2- GENDARMERIE

3- POLICE

QUI SE CHARGERONT DE CONTACTER
LE SERVICE DE DEMINAGE

DECOUVERTE D 'UN ENGIN DE GUERRE

CONDUITE A TENIR

- NE PAS LE TOUCHER

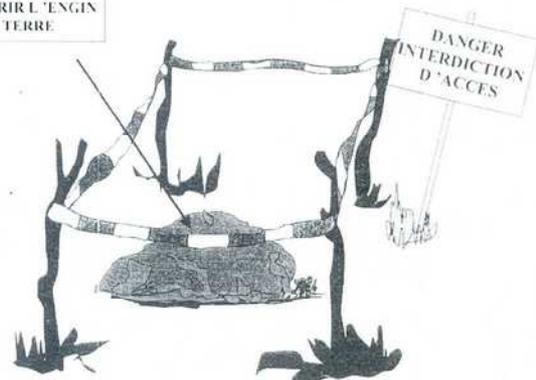
- NE PAS LE DEPLACER

- MISE EN PLACE D 'UN BALISAGE
PERIMETRIQUE COMPORTANT LA MENTION
DANGER INTERDICTION D 'ACCES

- NE PAS EBRUITER

LE BALISAGE

RECOUVRIRE L'ENGIN
DE TERRE



La forêt de Bitschwiller est occupée pour 59 % de sa surface par des résineux, 41 % par des feuillus dont, 29 % de hêtres, 10 % de chênes et 2 % d'autres espèces.

Parmi ces autres feuillus, les érables ont été décrits en 2003. Il reste à voir deux essences occupant les mêmes types de sols et de reliefs : l'Orme de montagne et le Frêne.

L'Orme de montagne

ULMUS MONTANA Orme Blanc

Bergulme ou Ruester (en Allemand)

Rueschbaum ou Ruescha (en Alsacien)

C'est un arbre de 25 à 30 m de haut, au fût élancé, pouvant atteindre un diamètre de 80 cm et plus et un âge de 200 ans.

L'écorce, lisse d'abord, se crevasse profondément avec l'âge. Les feuilles sont grandes avec trois pointes distinctes et limbe dissymétrique à la base. (voir croquis)

Les fruits de l'arbre sont des samares.

Le bois de l'orme est dur, l'aubier est blanc, le cœur gris-brun. Il est utilisé en ébénisterie.

C'est un arbre résistant au froid qui pousse sur des sols fertiles et frais, notamment sur des éboulis stabilisés. Il ne se présente pas en peuplements mais figure dans des associations dominées par l'érable sycomore où l'on trouve aussi le frêne et le tilleul à grandes feuilles.

C'est un arbre qui se raréfie depuis une trentaine d'années à cause d'une épidémie de graphiose. (champignon obstruant les vaisseaux conducteurs).

Au comptage de 1995 il en restait 32 sur les parcelles 43, 46 50 à 53 sous le Thanner-Hubel pour un volume de 50 m³ environ.

En novembre, il a fallu en exploiter un de 1,9 m³ renversé par le vent en parcelle 51. Il a été vendu 150 € le m³.



Le Frêne

FRAXINUS EXCELSIOR
(de Excelsior : élevé)

Esche (en Allemand
et en Alsacien)

Grand arbre de 25 à 30 m de haut, au diamètre pouvant dépasser le mètre et ayant une longévité de 200 ans.

Ses feuilles sont grandes. Ce sont des feuilles composées formées de cinq à quinze folioles lancéolées. Elles sortent tardivement au printemps et jaunissent très peu à l'automne où leur chute est précoce.

Les rameaux de frêne sont gros jusqu'à leur extrémité. Les bourgeons sont noirs.

L'écorce est d'abord vert olive avec des lenticelles. Elle se fissure à partir de 30-40 ans, ensuite elle présente un rhytidome gris-brun à crevasses longitudinales profondes.

Les fruits de l'arbre sont des samares.

Le bois du frêne est dur, blanc à reflets nacrés avec flammes ocre-brun. Il présente un haut intérêt technologique : placages, ébénisterie, menuiserie, manches d'outils.

C'est un arbre qui recherche les stations fraîches et humides. Il est toujours disséminé, ne présente pas de peuplement dense. Même s'il est parfois envahissant après coupe, il est très fragile et sensible à la neige lourde ou à la glace.

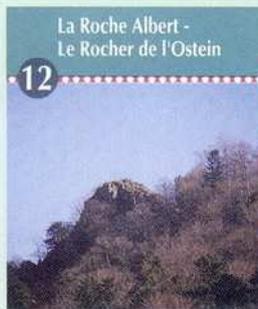


Jean-Jacques GUTH

Quelques idées de promenade autour de notre village...

Extraits d'un livret de 36 fiches décrivant des circuits depuis les localités de la Communauté de Communes du Pays de Thann et réalisé en collaboration avec le Club Vosgien de Thann.

Livret disponible à l'Office de Tourisme de Thann au prix de 6,10 €.



12 La Roche Albert - Le Rocher de l'Ostein

DIFFICULTÉ : *Petite balade pour sauter de roches en roches... Roche Albert et Rocher de l'Ostein avec leurs points de vues remarquables. Mais aussi sentier parfois caillouteux qui nécessite de bonnes chaussures.*

DURÉE : **4 heures**

LONGUEUR : **14 kms**

DÉNIVELLE : **550 m**

Au départ de Bitschwiller-lès-Thann



Pour accéder au parking

A Bitschwiller-lès-Thann, rue de la Fonderie, à côté du pont de la Thur.

La randonnée

Remonter la rue des vignes puis à droite un chemin forestier balisé . Après une vingtaine de minutes, un sentier balisé quitte ce chemin à votre gauche et vous amène à la Roche Albert. De là, le long de la crête, le sentier aboutit à la place des Canaris pour rejoindre le GR5 qui, par le camp des Pyramides et le camp Turenne conduit au Molkenrain.

(Itinéraire, ici, semblable à la balade n°10). Abandonner ce sentier au camp Turenne, pour descendre au Rocher Ostein (à 5 minutes) puis par un sentier balisé à la ferme Ostein (possibilité de restauration). Suivre le chemin passant devant cette ferme, mais après 200m, remonter à gauche dans le pâturage (même balisage) et revenir en forêt. Le sentier devient pittoresque (et caillouteux). Et après une petite demi-heure de montée un peu raide, vous trouverez le chemin forestier qui redescend vers Bitschwiller-lès-Thann : balisage . Après 2,5 km, quittez ce chemin pour rejoindre votre point de départ par des pistes balisées et la rue des Vignes.

Ensemble, respectons la nature

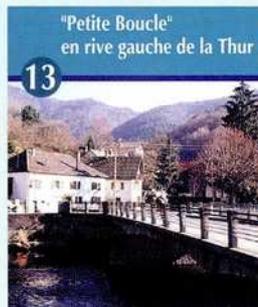


Vous aurez peut-être la chance tôt le matin ou au soir de journées ensoleillées d'entrevoir des chevreuils, nombreux dans cet endroit.

Vous les ferez aboyer dans leur fuite, et vous les verrez bondir avec agilité pour se cacher dans les sous-bois.

Animal curieux, il reviendra vous épier de loin...

Évitez donc de quitter sentiers et chemins pour ne pas les effrayer. En mai, après la mise bas, les femelles abandonnent parfois leur progéniture dans les herbes hautes pour chercher leur pitance. Surtout n'approchez pas des petits, ne les touchez pas, leur mère les abandonnerait.



13 "Petite Boucle" en rive gauche de la Thur

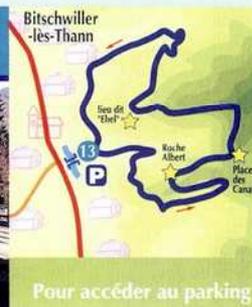
DIFFICULTÉ : *Balade intéressante surtout pour ses deux très beaux points de vue : la Roche Albert et la colline au dessus du village, lieu dit "Ebel".*

DURÉE : **3 heures**

LONGUEUR : **7 kms**

DÉNIVELLE : **250 m**

Au départ de Bitschwiller-lès-Thann



Pour accéder au parking

A Bitschwiller-lès-Thann, rue de la Fonderie, à côté du pont de la Thur.

La randonnée

Remonter la rue des Vignes dans le prolongement du pont, puis emprunter sur 1,5 km un chemin forestier partant vers la droite et balisé . Peu avant le col du Grumbach, rebrousser pratiquement chemin par un sentier qui monte à gauche (même balisage). La Roche Albert est atteinte en une dizaine de minutes. (Itinéraire commun, ici,

à la balade 10 et 12). De la Roche Albert, le sentier suit d'abord la crête et rejoint la place des Canaris (table, bancs) et le GR5. Prendre la direction du camp des Pyramides sur le GR5 , puis obliquer à gauche après 300m environ de légère montée. Le sentier parcourt d'abord une plantation résineuse puis une chênaie. Traverser le chemin forestier sous la baraque des chasseurs, et par une piste, suivre une crête dans une plantation résineuse pour aboutir au magnifique point de vue appelé Ebel. De là, continuer la descente vers la droite sur une piste forestière balisée rejoindre le chemin du Wickenbaechel qui, balisé redescend à Bitschwiller-lès-Thann, rue de la Carrière. Tourner à gauche en atteignant cette rue qui longe la Thur. Le point de départ et le parking sont à un 1/4 d'heure.

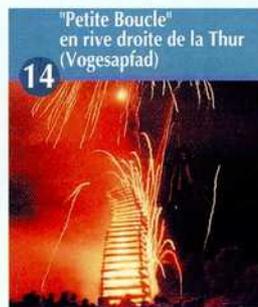
Ensemble, respectons la nature



Après la pluie, poussent les champignons...

Si vous ne les connaissez pas bien, il est plus sage de les laisser là où ils sont.

Si vous les connaissez bien, cueillez les avec modération. Prenez toujours la précaution de couper le pied. Surtout, n'arrachez pas "les racines." Pensez à l'année prochaine...



14 "Petite Boucle" en rive droite de la Thur (Vogesapfad)

DIFFICULTÉ : *Un abri forestier est le but de cette balade à travers la forêt, avec quelques beaux coups d'œil sur Thann et la plaine, en particulier du Kuppen où chaque année est érigé le feu de la Saint Jean.*

DURÉE : **3 heures**

LONGUEUR : **9 kms**

DÉNIVELLE : **300 m**

Au départ de Bitschwiller-lès-Thann



Pour accéder au parking

A Bitschwiller-lès-Thann, parking de la salle polyvalente au centre du village, face à la poste.

La randonnée

De la salle des fêtes, passer devant la gare, traverser le passage à niveau puis suivre la route Joffre jusqu'à la maison de retraite. De là, monter à droite en suivant le sentier balisé qui mène au Thannerhubel. Après une vingtaine de minutes, on arrive à un petit col d'où l'on peut faire un crochet rapide sur le sommet du

Kuppen. Très belle vue panoramique. On revient sur notre sentier qui nous conduit en une quarantaine de minutes à un abri forestier, but de notre promenade. C'est l'abri "Vogesapfad". Pour le retour on pourra suivre la piste forestière horizontale passant devant l'abri vers le Sud. On la quittera après une dizaine de minutes par un sentier descendant à gauche. On traverse une première fois le chemin forestier du Sydensthal que l'on retrouvera et suivra plus bas et qui ramène à Bitschwiller-lès-Thann par le vallon de l'Allenbourg et la route Joffre. Balisage du retour : .

Ensemble, respectons la nature

Feux de la St Jean : une tradition qui remonterait aux Celtes... Nos ancêtres semblent - depuis toujours - avoir voulu illuminer la nuit la plus courte de l'année de grands feux de joie, pour se retrouver et faire la fête.



Pâques dans notre village

Depuis quelques années, l'équipe des ouvriers communaux sous la houlette de Serge Cazzia réalise, dans différents points du village de jolis décors de Pâques.



L'arbre de Pâques ornant la fontaine devant la Mairie, réalisé par les enfants de l'école maternelle.

GATEAU PASCAL



Pour 10 à 12 personnes
Préparation 1 heure - Cuisson 40 minutes

BISCUITS :

- 6 œufs
- 300 g de sucre semoule
- 60 g de maïzena
- 90 g de farine
- 30 g de beurre (pour les moules)

CREME :

- 300 g de beurre
- 125 g de sucre
- 4 œufs
- 100 g de pralines roses
- 75 g de pralines brunes

SIROP :

- 10 cl d'eau
- 10 cl de sirop de sucre
- 5 cl de rhum

BISCUITS : préparer 2 biscuits de Savoie dans 2 moules à manqué de 20 cm de diamètre. Séparer les blancs des jaunes ; travailler les jaunes et le sucre Jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter la farine et la maïzena puis incorporer délicatement les blancs d'œufs battus en neige ferme. Verser dans les moules beurrés et farinés ; cuire à four doux (190°, 4/5 du thermostat) pendant 40 minutes. Démouler et laisser refroidir.

CREME : écraser ou mixer les pralines séparément, roses et brunes, pour obtenir deux poudres fines. Travailler dans une petite casserole inoxydable les œufs entiers et le sucre. Poser quelques instants sur le feu, très doux, afin de mieux faire fondre le sucre, mais sans cuire les œufs. Laisser refroidir. Peu à peu incorporer ce mélange au beurre mou. Séparer la crème ainsi obtenue en deux parts : l'une (les 2/3) sera mélangée aux pralines mixées roses, l'autre (1/3) aux pralines mixées brunes.

MONTAGE DU GATEAU : couper chaque gâteau en deux horizontalement. Asperger chaque disque de sirop, monter le gâteau en intercalant entre chaque abaisse une couche de crème au beurre. Alternier crème rose et crème brune. Recouvrir les côtés du gâteau de crème rose. Saupoudrer le dessus de sucre glace et avec de la crème au beurre rose, dessiner une cloche à l'aide d'une poche à douille.

Fêtes de Noël



C'est dans une très agréable ambiance que la commission "Noël" de l'équipe municipale prépare les décors pour notre sapin communautaire qui se dresse au pied de la Collégiale de Thann. Le thème retenu : poupées et Meccano. Nous habillons 64 poupées en or et rouge. Des "pères Noël" en Meccano complètent notre sapin.



Notre adjoint à l'environnement s'applique à cette tâche !

NOËL DES AÎNÉS

Salle comble pour le Noël des Aînés le dimanche 7 décembre 2003. Comme les années précédentes, la commune organise en collaboration avec la Conférence de Saint-Vincent de Paul un déjeuner suivi d'une après-midi récréative. Après les plaisirs de la table, un grand moment quand un clown surgit dans la salle. En effet, la Musique Municipale présente un concert sur le thème "Musique de cirque" avec la participation de la Société de Gymnastique.

En fin d'après-midi, c'est la visite de Saint Nicolas qui distribue des "bretalas" et c'est par des chants de Noël que se termine cette belle journée.



VARIETES

• NOTRE POLICIER : M. MILLET



Notre nouvel agent de police, M. Millet, a pris ses fonctions le 2 mai 2003 et officie à temps plein pour le bien et la sécurité de tous.

• MADAME ANDERHALT



L'équipe administrative de la mairie a été renforcée par l'arrivée de M^{me} Malou Anderhalt, de Bitschwiller, en réponse aux divers aménagements de postes du personnel titulaire.

• MANIFESTATION CYCLOTOURISME

Du 1^{er} au 8 août 2004, Cernay et le département du Haut-Rhin accueillent la 66^e semaine fédérale internationale de cyclotourisme, le plus grand rassemblement mondial de randonneurs à bicyclette. Durant 8 jours, 15 000 cyclotouristes vont aller à la découverte de la région et de ses habitants. Des circuits seront organisés chaque jour dans une direction différente, de longueurs et de difficultés différentes, afin de répondre aux besoins des participants pour lesquels il s'agit avant tout de vacances en famille et de découverte de la région, sans idée de compétition, mais de tourisme à bicyclette.

L'organisation a été confiée par la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) au Cyclo Club de Cernay qui veut offrir à ses visiteurs une image inoubliable de la région. Le principal problème des organisateurs est d'héberger ces 15 000 cyclotouristes. Toutes les structures hôtelières, campings ou gîtes existants sont sollicités, mais cela ne suffit pas. Le Comité d'organisation installera des campings provisoires autour de Cernay et recherche aussi :

- des caravanes à louer (à installer sur ces terrains),
- des hébergements chez l'habitant (chambres, studios, appartements, résidences secondaires, dans un rayon de 20 km autour de Cernay).

Louer à ces sportifs en août 2004 sera le moyen de participer à un événement exceptionnel et convivial, avec des cyclos venus de toute la France et de l'étranger.

La prestation minimale à fournir comprend le couchage, l'accès à une salle de bains, le petit déjeuner et bien sûr un local pour le vélo.

A titre indicatif, les prix habituellement pratiqués vont de 15 à 20 euros par jour et par personne, 7,5 à 10 euros pour les moins de 10 ans et gratuité pour les moins de 3 ans.

• VOUS ALLEZ AVOIR 16 ANS

N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile.

Cette démarche est obligatoire et vous donne des droits :

Dès vos 16 ans, présentez-vous à la mairie de votre domicile muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement vous sera délivrée ; elle est exigée pour passer vos examens et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la Défense.

Cette journée appelée "JAPD" est obligatoire pour les garçons et les filles et vous permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de vos futures démarches administratives.

Le recensement vous permettra d'être inscrit automatiquement par la mairie sur les listes électorales.

Alors, n'attendez pas.

Cette démarche sera nécessaire et facilitera votre inscription aux examens scolaires et au permis de conduire.

Vous avez plus de 16 ans et vous n'êtes pas recensé : présentez-vous le plus tôt possible à la mairie pour être régularisé, votre inscription sera prise en compte.

Pour toutes questions vous pouvez contacter :

Votre mairie
ou

Le Bureau du Service National de Strasbourg
42, rue Lauth - BP 1036
67071 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 90 23 37 52 - Fax 03 90 23 37 09
E-mail : bsn@dsn.sga.defense.gouv.fr
Site Internet : www.defense.gouv.fr

• DESTOCKAGE D'AMIANTE

Suite à la forte demande de la population du SIVU, le Comité a décidé de reconduire l'opération de déstockage d'amiante, le vendredi 12 et le samedi 13 mars 2004 à la déchèterie d'Aspach-le-Haut, de 9 h à 17 h. Les produits concernés sont uniquement les plaques ondulées et carreaux d'amiante-ciment.

Inscription au préalable en mairie (fiche d'inscription) et signature d'une attestation d'engagement de participation aux frais de traitement et de transport (50%) ; la part restante est prise en charge par le SIVU.

• COLLECTE SÉLECTIVE - SIVU THANN-CERNAY

Quelques modifications dans le tri !

Courant 2002, les briques alimentaires ont changé de sac/bac (collectées maintenant dans le jaune). Ce changement est tout simplement lié aux modalités de tri. Avec les plastiques, ces briques sont plus facilement repérables quand les produits arrivent sur le tapis de tri.

Il faut savoir, que le contenu de vos sacs et de vos bacs est encore trié manuellement, afin de séparer les différentes sortes de plastiques (clair, opaque), les divers papiers (journaux, magazines, papier blanc...), les briques alimentaires et les boîtes métalliques (aluminium, acier).

Du nouveau pour les emballages ménagers métalliques !

Depuis le 1^{er} mars 2003, ces emballages sont collectés dans le sac jaune, avec les plastiques et les briques alimentaires.

Sont concernés :

- les boîtes de conserve,
- les canettes de boisson,

- les bouteilles métalliques (sirop...),
- les barquettes en aluminium
- les aérosols ménagers (déodorants...).

Nous vous conseillons de veiller à ce que ces produits (boîtes de conserve, boissons...) soient bien égouttés, si possible secs afin d'éviter les souillures. Pour les boîtes ayant contenu des aliments gras (sardines), il convient de bien rincer l'huile.

Un sac jaune ou plusieurs ?

Beaucoup de déchets à recycler se retrouvent maintenant dans le sac jaune.

Si vous avez beaucoup de boîtes de conserve et de boissons, vous pouvez utiliser un sac jaune différent.

Et le sac/bac bleu ?

Pour le tri du papier-carton, n'hésitez pas à mettre vos journaux, revues et autres magazines, ainsi que tous les cartons d'emballages ménagers (boîtes de biscuits, céréales, emballages cartonnés des lots de yaourts...).

Et n'oubliez pas de sortir vos sacs la veille du jour de collecte, après 20 heures. Dans certaines communes, le camion de collecte passe déjà vers 3 heures du matin...

• DATE DES ÉLECTIONS

Régionales : dimanches 21 et 28 mars.
Européennes : dimanche 13 juin.

• THUR-RIAL

Chaque année tout au long du mois de mai, Thur-Rial organise le traditionnel concours de quilles ouvert aux associations.





REMISE DE MÉDAILLES

Comme il est de coutume, la fête de Noël du personnel communal a servi de cadre à la remise de 2 médailles.

Monsieur le Maire s'est fait un plaisir de remettre la médaille d'honneur régionale, départementale

et communale en argent à Monsieur Oscar RUFFIO, adjoint, et à Monsieur Denis AUER, adjoint.

Monsieur Oscar RUFFIO est entré au Conseil Municipal le 10 mars 1983 et a été réélu le 18 mars 1989 et le 17 juin 1995. Durant ce mandat il a été Conseiller Communautaire à la Communauté de Communes du Pays de Thann. Réélu le 17 mars 2001, il occupe actuellement la fonction d'adjoint et est président de la commission des travaux. Il est également le délégué de la commune auprès du Syndicat Mixte de la Moyenne Thur.

Monsieur Denis AUER est entré au Conseil Municipal le 10 mars 1983 et réélu le 18 mars 1989 et le 17 juin 1995. Durant ce mandat il a été Président de la commission des sociétés. Réélu le 17 mars 2001, il occupe actuellement la fonction d'adjoint et est Président de la commission de l'environnement et de la vie associative. Il est également le délégué de la commune auprès du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux.

Le Conseil Municipal a également tenu à remercier Madame Christiane EDEL qui assure la décoration à l'occasion des différentes manifestations que la commune organise tout au long de l'année.



Monsieur l'abbé Vincent FLURY

Notre nouveau chargé d'âmes, l'abbé Vincent FLURY officie dans les paroisses de Bitschwiller, Goldbach-Altenbach et Willer depuis septembre 2003.

Il peut être joint par téléphone au
03 89 82 30 12 ou au
06 12 56 24 68.

Son adresse :
26, rue du Vieil Armand
68760 WILLER-SUR-THUR.

• INTERVENTIONS DES SAPEURS-POMPIERS DU 01/01/2003 AU 31/12/2003

ACC ACCIDENT

ACC	Accident	7	
Total ACC : Accident		7	14,9 %

DIV DIVERS

ANI	Animaux	5	
OUV	Ouverture de porte	2	
CHA	Chute d'arbres	1	
INO	Inondation	2	
POL	Pollution	2	
Total DIV : Divers		12	25,5 %

FEU FEUX

FDB	Feu de broussailles	3	
FDF	Feu de forêt	3	
FDC	Feu de cave	1	
FDV	Feu de voiture	1	
Total FEU : FEUX		8	17,0 %

MAN Exerc. prog. C.O.D.I.S.

Total MAN : 2,1 %

NDG NID DE GUEPES

NDG	Nid de guêpes	16	
NDF	Nid de frelons	3	
Total NDG : Nid de guêpes		19	40,4 %

TOTAL GÉNÉRAL : 47 - 100 %

Pour appeler les Pompiers : un seul numéro, le 18

En cas d'appel au 18 :

Mentionner votre nom, numéro de téléphone, le numéro et le nom de la rue (ou lieu-dit), l'étage et le nom de la ville. Ces renseignements sont indispensables pour la bonne organisation des secours.

Le calendrier des manifestations 2004

FEVRIER	11 février	Don du sang à Bitschwiller-lès-Thann
MARS	voir presse	Taille d'hiver (arboriculteurs)
AVRIL	4 avril	Concours de pêche à l'étang du Kerlenbach F
	7 avril	Ouverture de la pêche (carte journalière)
	18 avril	Concert de printemps à l'église (musique) F
MAI		Tout au long du mois de mai, Thur'rial organise des concours de quilles. F
	1 ^{er} mai	Aubade dans le village (école de musique) ?
	8 mai	Cérémonie de l'Armistice F
	20 mai	Marché aux puces (football-club) ?
	30 mai	Tournoi de vétérans (football-club)
JUIN		
	3 juin	Don du sang à Willer-sur-Thur
	5 juin	Bourse aux armes au profit de l'école de musique ?
	19 juin	Feu de la Saint-Jean (conscrits de la classe 86) F
AOUT		
	23 août	Don du sang à Willer-sur-Thur
SEPTEMBRE		
	5 septembre	Sortie pedestre communale F
	mi septembre	Ouverture de la station de jus de pommes
	12 septembre	Fête montagnarde du Thannerhubel F
	26 septembre	UNC : Assemblée Générale du sous-groupe de Thann F
OCTOBRE		
	10 octobre	Fête d'octobre F
	23 octobre	Tournoi Open ping-pong (AJB)
NOVEMBRE		
	11 novembre	Cérémonie de l'Armistice F
	13 novembre	Gala de la musique F
	21 novembre	Fête de la Ste Cécile (chorale) F
DECEMBRE		
	4 décembre	Téléthon (AJB)
	5 décembre	Fête de Noël des Aînés Noël
	7 décembre	60 ^e anniversaire de la Libération de Bitschwiller et anniversaire de l'AFN Article.)

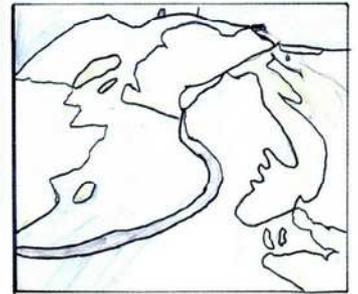
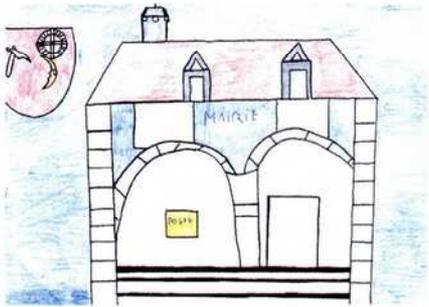
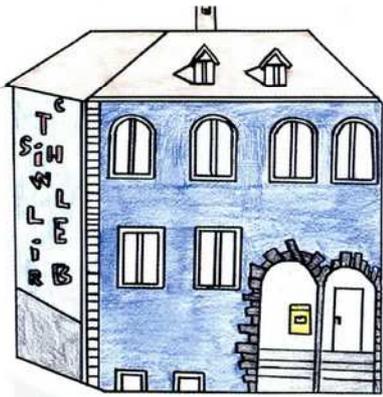
CALENDRIER DES QUETES 2004

FEVRIER	Gymnastique
MARS	Football-club
AVRIL	Quilleurs
MAI	Judo club
JUIN	Conscrits
SEPTEMBRE	Chorale
OCTOBRE	Musique
DECEMBRE	Pompiers

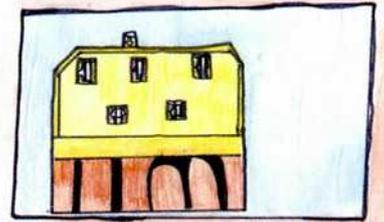
Directeur de la publication : P. WALTER, Maire de Bitschwiller-lès-Thann

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2004 - Imprimerie Sailley s.a. - Le Thillot

DESSINS RÉALISÉS PAR LES CM2 : DAVID, ANGÉLIQUE, DUSSAMA, GAËTAN, INÈS, AMANDINE, MÉLANIE, ANOUCHKA, GUILLAUME, MÉGANE, JUSTINE B., ROMY, MARIE F., ELODIE, EMELINE, XAVIER, MORGANE, MANON, SARAH, ALICIA, JUSTINE, LAURA R., ROMY, LAURA D.



BITSCHWILLER-LÈS - THANN



BITSCHWILLER

